

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°43-2019-078

**HAUTE-LOIRE** 

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2019

# Sommaire

43_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Loire	
43-2019-08-13-002 - Arrêté Constitution Commission Départementale d'Aménagement	
Commercial (2 pages)	Page 3
43_Pref_Préfecture Haute-Loire	
43-2019-08-12-001 - ARR SIGNE 12 08 2019 (4 pages)	Page 6
43-2019-08-12-002 - Arrêté instituant BV RAA (50 pages)	Page 11
43-2019-08-12-003 - arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2019-120 du 12 août 2019 portant	
autorisation d'organiser une manifestation sportive motorisée, de type course de stock-car,	
le dimanche 1er septembre 2019 sur la commune de Roche-en-Régnier (5 pages)	Page 62

# 43\_DDT\_Direction départementale des territoires de Haute-Loire

43-2019-08-13-002

Arrêté Constitution Commission Départementale d'Aménagement Commercial



#### PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire

Service de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et des Risques Naturels

1 3 ADUT 2019

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL Nº 2 04 9 - 035 du

### PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA HAUTE-LOIRE

Le Préfet de la Haute-Loire, Chevalier de l'ordre national du Mérite, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L 751-1 à L 751-4 et R 751-1 à R 751-5;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

#### ARRETE

Article 1<sup>er</sup> – La commission départementale d'aménagement commercial statue sur les demandes d'autorisation ou d'avis qui lui sont présentées en application du Code de commerce et notamment de ses dispositions relatives à l'aménagement commercial.

Article 2 – La commission départementale d'aménagement commercial est composée :

- 1° Des sept élus suivants :
- a) Le maire de la commune d'implantation ou son représentant ;
- b) Le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation ou son représentant ;
- c) Le président du syndicat mixte ou de l'établissement public de coopération intercommunale mentionné à l'article L. 143-16 du code de l'urbanisme chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation ou son représentant ou, à défaut, le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement ou, à défaut, un membre du conseil départemental:
- d) Le président du conseil départemental ou son représentant ;
- e) Le président du conseil régional ou son représentant ;
- f) Un membre représentant les maires au niveau départemental ;
- g) Un membre représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- 2° De quatre personnalités qualifiées, deux en matière de consommation et de protection des consommateurs et deux en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.
- 3° De trois personnalités qualifiées représentant le tissu économique : une désignée par la Chambre de commerce et d'industrie, une désignée par la Chambre des métiers et de l'artisanat et une désignée par la Chambre d'agriculture.
- 4° Lorsque la zone de chalandise dépasse les limites du département, la composition de la commission est complétée par la désignation d'au moins un élu et une personne qualifiée de chaque autre département concerné.

- Article 3 Les représentants des maires sont :
- M. Jean-Paul AULAGNIER, maire de la commune de Saint-Ferréol-d'Auroure,
- Mme Geneviève PIGER, maire de la commune de Malrevers.

Article 4 – Les représentants des intercommunalités sont :

- M. Jean-Benoît GIRODET, vice-président de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, conseillère communautaire de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier.
- Article 5 Le mandat des représentants des maires et des intercommunalités est de trois ans renouvelable une fois. Il prend fin dès que cesse leur mandat d'élu.
- Article 6 Les personnalités qualifiées appelées à siéger à la commission départementale d'aménagement commercial sont :

En matière de consommation et de protection des consommateurs :

- M. Pierre PERDOUX, UFC-Que choisir Haute-Loire,
- M. Henri OLLIER, UFC-Que choisir Haute-Loire,
- M. Marcel VARENNE, CLCV Haute-Loire,
- Mme Dominique CHRETIEN, CLCV Haute-Loire,

En matière de développement durable et d'aménagement du territoire :

- M. François FABRE, Nature Haute-Loire,
- M. Guy MIRAMAND, Réseau Écologie Nature Haute-Loire (REN 43),
- Mme Charlotte BEAUZAC, architecte,
- M. Daniel CRISON, directeur du C.A.U.E. de la Haute-Loire.

Article 7 – Les personnalités qualifiées, représentant le tissu économique et désignées par les chambres consulaires sont :

pour la Chambre de commerce et d'industrie :

- M. Louis-Pierre DESCOURS (titulaire)
- Mme Corinne MAGNE-CANTERI (suppléante)

pour la Chambre des métiers et de l'artisanat

- M. Serge VIDAL (titulaire)
- M. Patrick VALLAT (suppléant)

pour la Chambre d'agriculture

- M. Anthony FAYOLLE (titulaire)

Article 8 – Le mandat des personnes qualifiées est de trois ans renouvelable. Il prend fin si elles perdent la qualité en vertu de laquelle elles ont été désignées, ou en cas de démission, de décès ou de déménagement hors des frontières du département.

Article 9 – L'arrêté préfectoral n° 2016-038 du 21 septembre 2016 portant constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Loire est abrogé.

Article 10 – Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.



# 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2019-08-12-001

# ARR SIGNE 12 08 2019

Création plate forme aérostatique permanente à Lapte lieudit Montjuvin pour décollage et atterrissage d'aérostats non dirigeables



#### PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Préfecture Service des sécurités Pôle ordre public et sécurité intérieure

### ARRÊTE - PREF/DSC/SDS/2019 - 113

portant création d'une plate-forme aérostatique permanente à Lapte Lieudit « Montjuvin » pour décollage et atterrissage d'aérostats non dirigeables

Le préfet de la Haute-Loire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole,

Vu le code de l'aviation civile;

Vu l'arrêté interministériel du 20 février 1986 modifié par l'arrêté interministériel du 13 décembre 2005 fixant les conditions dans lesquelles les aérostats non dirigeables peuvent atterrir ou décoller ailleurs que sur un aérodrome ;

Vu la demande présentée par courrier en date du 26 avril 2019 par Monsieur Franck VERGON, représentant de l'association « Espace Nature Evasion » propriétaire du terrain situé lieudit Montjuvin – 43200 LAPTE, en vue d'être autorisé à utiliser une plate-forme pour aérostats non dirigeables, sur un terrain cadastré n° Section F Les Scias parcelles 1154, 1155, 1156, et 1157;

Vu le dossier annexé à cette demande;

Vu les avis émis respectivement par Monsieur le Maire de LAPTE, par le directeur zonal de la police aux frontières sud-est, par le directeur régional des douanes et droits indirects d'Auvergne, par le colonel sous directeur régional de la circulation aérienne militaire Sud, et par le directeur de la sécurité de l'aviation civile centre-est;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire,

### ARRÊTE

### Article 1

Monsieur. Franck VERGON, propriétaire du terrain situé lieudit Montjuvin – 43200 LAPTE, est autorisé à utiliser une plate-forme pour aérostats non dirigeables, sur un terrain cadastré n° Section F parcelles 1154, 1155, 1156, et 1157, au lieu-dit «Montjuvin » commune de Lapte.

Les coordonnées GPS sont 45°09 08 38"N – 4°13'11. 58"E et N 45° 9'7" E 004° 13' 11".

Préfecture de la Haute-Loire 6, avenue Charles de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40

Courriel: prefecture@haute-loire.gouv.fr - Site internet: www.haute-loire.gouv.fr

### Article 2

Cette plate-forme, qui sera utilisée exclusivement par les aéronautes autorisés par le demandeur sera implantée en espace aérien de classe G, avec des dimensions au sol à minima de 55 mètres de côté, et une altitude moyenne de 840 mètres en dehors des périmètres de protection institués autour des aérodromes régulièrement établis.

#### Article 3

La plateforme sera exploitée sous la pleine responsabilité des pilotes à qui il appartiendra de s'assurer de l'adéquation des caractéristiques de la plateforme et de son environnement aux aéronefs utilisées, de la sécurité des opérations envisagées pour les personnes transportées, pour eux-mêmes et pour les personnes au sol.

Dans la zone d'implantation de la plateforme, les utilisateurs peuvent bénéficier du service d'information de vol (SIV) de Clermont-Ferrand.

### Article 4

Cette plate-forme sera utilisée exclusivement par les aéronautes autorisés par le demandeur.

Toute manifestation aérienne, au sens de l'arrêté interministériel du 4 avril 1996, modifié (ou des textes le remplaçant), s'inscrira dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Lors de chaque utilisation du site, ses accès seront neutralisés et tout le public en sera évacué. Des panneaux « DANGER – VOL DE BALLONS » seront alors placés aux points de pénétration possible, signalant au public l'existence de cette plate forme.

Les agents chargés du contrôle des frontières auront libre accès à tout moment sur la plate-forme et sur ses dépendances. Toutes facilités leurs seront accordées pour l'accomplissement de leur tâche.

Le demandeur prendra toutes les mesures de sécurité utiles, en respectant le cadre strict de la réglementation en cours, en ce qui concerne le stockage éventuel de gaz dans les locaux de la société.

#### Article 5

Monsieur. Franck VERGON devra impérativement porter à la connaissance de la direction zonale de la police aux frontières sud-est, brigade de police aéronautique, bâtiment A, Aéroport de LYON-BRON, (Tél. 04.72.14.95.50 / Fax : 04.72.37.76.95 / courriel : <a href="mailto:bpa-sudest-dzpaf-69@interieur.gouv.fr">bpa-sudest-dzpaf-69@interieur.gouv.fr</a>) toute modification survenue dans l'environnement, la configuration ou l'utilisation du site mentionné à l'article premier de la présente autorisation, pouvant avoir une incidence directe ou indirecte sur les modalités de son utilisation (construction nouvelle, ...), ainsi que toute cessation d'activité.

Tout incident ou accident survenant sur la plate forme sera porté sans délai à la connaissance de Madame la directrice Zonale de la PAF, **Brigade Aéronautique**, Aéroport de Lyon-Bron (Tél : 04.72.84.25.16 (H24)).

### Article 6

Afin de prendre en compte d'éventuelles évolutions de l'espace aérien, l'autorisation est limitée à une période de deux ans, renouvelable sur demande.

#### Article 7

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, Monsieur le Maire de LAPTE, le directeur zonal de la police aux frontières sud-est, le directeur régional des douanes et droits indirects d'Auvergne, le directeur régional de la circulation aérienne militaire Sud, le directeur de la sécurité de l'aviation civile centre-est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Au Puy-en-Velay, le 12 Août 2019

Pour le préfet et par délégation, le Secrétaire Général

Rémy DARROUX

### Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>

# 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2019-08-12-002

# Arrêté instituant BV RAA

arrêté instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote



## PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

# DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

# ARRÊTE DCL/BRE n° 2019-121 du 12 août 2019 instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote dans le département de la Haute-Loire

Le préfet de la Haute-Loire, Chevalier dans l'ordre national du Mérite, Chevalier dans l'ordre du Mérite agricole,

Vu le code électoral et notamment les articles L 17 et R 40;

Vu le décret du Président de la République du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Nicolas DE MAISTRE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales ;

Vu la loi nº 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu l'arrêté DCL/BRE n°2018-161 du 2 août 2018 instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote dans le département de la Haute-Loire ;

Vu les propositions formulées par les maires du département.

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

### ARRÊTE

<u>Article 1</u> - Dans les communes du département de la Haute-Loire, les électeurs sont répartis dans les bureaux de vote figurant aux articles deux et trois du présent arrêté.

<u>Article 2</u> - Les électeurs des communes mentionnées au présent article sont répartis entre plusieurs bureaux de vote conformément aux périmètres qui leur sont respectivement affectés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

### Arrondissement de BRIOUDE

le-Saint-Pierre (Mairie)	
Bureau n°1: Bournoncle-Saint-Pierre (Mairie)	
Bureau n°2: Arvant (Salle communale - place du centre de secours)	
Bureau centralisateur : bureau n°1	

NIE GUAD	Bureau centralisateur : bureau n°2	
SAUGUES	Bureaux n°1 et 2 : Mairie	
	Bureau centralisateur : bureau nº1	
	Bureau n° 2 : salle polyvalente (rue Arnaud)	
SAINTE-FLORINE	Bureau n° 1 : Mairie - salle des fêtes, Place François Mittérand	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
LANGEAC	Bureaux n°1 – 2 et 3 : Mairie	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
	Bureau n°2 : salle de réunion (ancienne cure) de Vazeilles Près Saugues	
ESPLANTAS-VAZEILLES	Bureau n°1 : mairie d'Esplantas	
	Bureau centralisateur : bureau nº1	
	Bureau n° 4 : Foyer – restaurant	
	Bureau n° 3 : Ecole de La Borie Darles	
	Bureau n° 2 : Lycée Lafayette	
BRIOUDE	Bureau n° 1 : Mairie	

# Arrondissement du PUY-EN-VELAY

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE	
BRIVES-CHARENSAC	Bureaux n°1: Maison pour Tous (Grande salle)	
	Bureaux n°2: Maison pour Tous (Salle moyenne)	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
CHADRAC	Bureau n°1 : Mairie	
	Bureau n°2 : Mairie	
	Bureau centralisateur : bureau nº 1	
COUBON	Bureau n°1 - 2 et 3: Mairie - Maison des Associations	
	Bureau 4 : Assemblée d'Orzilhac	
	Bureau centralisateur : bureau nº3	
ESPALY-SAINT-MARCEL	Bureaux n°1 – 2 et 3 : Mairie	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
POLIGNAC	Bureau n°1 et 2:	
	Mairie (salle des cérémonies) 2 Place de l'Eglise	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
LE PUY-EN-VELAY	Bureau centralisateur : Bureau n°101	
Canton 12 – le Puy-en-Velay 1	Bureau n°301 : Ecole publique Edith Piaf – 35 rue Henri Chas	
	Bureaux n°302 et 303 : Mairie - Place du Martouret	
	Bureau n°304 : Ancienne mairie de Taulhac	
Canton 13 – Le Puy-en-Velay 2	Bureaux n°101 – 102 et 103 : salle Jeanne d'Arc - avenue de la	
Canton 13 – Ec 1 dy-ch- v chay 2	Cathédrale	
	Bureau n°104 : Centre Roger Fourneyron – Bd de la République	
	Dureau ii 104. Centre Roger i ourneyron – Du de la Republique	
Canton 14 – Le Puy-en-Velay 3	Bureaux n°501 et 502 : Centre Roger Fourneyron - Boulevard de la République	

Canton 15 – Le Puy-en-Velay 4	Bureaux n°401 – 402 et 403 : Ecole Michelet - cours Victor Hugo Bureaux n°404 et 405 : Salle Balavoine Bureau n°406 : ancienne mairie de Taulhac Bureau n°407 : ancienne mairie de Mons	
SAINT-GERMAIN-LAPRADE	Bureaux n°1 – 2 et 3 : complexe sportif, avenue des Sports, route de Blavozy  Bureau centralisateur : bureau n°1	
SAINT-PAULIEN	Bureaux n°1 : Groupe scolaire Pierre Julien - Préau primaire Bureau n°2 : Groupe scolaire Pierre Julien - Préau maternelle Bureau centralisateur : bureau n°1	
VALS-PRES-LE-PUY	Bureaux n°1 et 2 : Mairie 2, Place du monastère Bureau centralisateur : bureau n°1	

# Arrondissement d'YSSINGEAUX

COMMUNES	BUREAUX DE VOTE	
AUREC-SUR-LOIRE	Bureau n° 1: Maison des Associations	
	Bureau n° 2 : Ecole élémentaire – rue du 8 Mai 1945	
	Bureau n° 3 : Résidence Les Tilleuls – 4 rue du 19 mars	
	Bureau n° 4 : MJC – Parc de la Liberté	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
BAS-EN-BASSET	Bureau n° 1 : Salle municipale	
	Bureau n° 2 : Salle Saint Vincent	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
BEAUZAC	Bureau n°1 : mairie - 1 rue des remparts	
	Bureau n° 2 : mairie - 1 rue des remparts	
	Bureau centralisateur : bureau nº1	
LE CHAMBON-SUR-LIGNON	Bureau n° 1 : Mairie – Rez-de-chaussée	
	Bureau n° 2 : Mairie – 1 <sup>er</sup> étage	
	Bureau centralisateur : bureau nº1	
DUNIERES	Bureaux n°1 et 2 : Mairie (salles annexes)	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
LAPTE	Lapte : Salle multi-activités – Le Foyer	
	Verne : Ecole publique du petit suc	
	Bureau centralisateur : salle mutiactivités de Lapte	
MONISTROL-SUR-LOIRE	Bureaux n°1-2-3 et 4: Gymnase municipal du centre ville	
	Bureaux n°5 et 6: Maison des associations	
	Bureau centralisateur : bureau n°1	
RETOURNAC	Bureaux n°1 et 2 : gymnase municipal– rue Jean Saby	
	Bureau centralisateur : bureau nº1	

SAINT-DIDIER-EN-VELAY	Bureaux n°1 – 2 : Mairie
	Bureau centralisateur : bureau n°1
SAINT-FERREOL-D'AUROURE	Bureau'n° 1 : Mairie – 10 Place de l'église
	Bureau n° 2 : salle Daniel LEBAIL -76 rue d'Auvergne Bureau centralisateur : bureau n°1
SAINT-JEURES	Saint Jeures : Mairie
	Freycenet : Bibliothèque de Freycenet
	Bureau centralisateur : mairie de Saint Jeures
SAINT-JUST-MALMONT	Bureaux n° 1 et 2 : Salle polyvalente de Saint-Just-Malmont
	Bureau n° 3 : Mairie – salle du conseil
	Bureau n° 4 : Malmont : Salle des Seniors
	Bureau centralisateur : bureau nº 1
SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	Bureau n°1: Mairie
	Bureau n°2: Salle Lachamp
	Bureau centralisateur : bureau n°1
SAINT-PAL-DE-MONS	Bureaux n°1 et 2 : Mairie
	Bureau centralisateur : bureau nº 1
SAINTE-SIGOLENE	Bureau n°1 : Salle sous-sol Mairie
	Bureau n°2 : Salle sous-sol Mairie
	Bureau n°3: Maison de la musique
	Bureau n°4 :Maison de la musique
	Bureau centralisateur : bureau n°2
TENCE	Bureau n°1 et 2 : Salle Maria Bonnet
	Bureau n°3: Chaumargeais (Ancienne école)
	Bureau centralisateur : bureau nº 1
YSSINGEAUX	Bureaux n°1 – 2 – 3 et 4 : salle polyvalente (salle de la coupe du monde)
	Bureau centralisateur : bureau n°3

<u>Article 3</u> - Dans les autres communes du département à bureau de vote unique, le siège de celui-ci est fixé à la mairie, sauf pour les communes ci-après :

ARLEMPDES	salle des fêtes	
AUZON	salle polyvalente	
BEAULIEU	salle polyvalente	
BEAUX	école de Beaux	
BELLEVUE-LA-MONTAGNE	salle polyvalente	
BLASSAC	ancienne école	
BLESLE	Château des Mercoeur – salle voutée	
BOISSET	salle communale	
BORNE	salle des associations	
CEAUX-D'ALLEGRE	salle polyvalente	
CHAMPAGNAC LE VIEUX	salle des fêtes	
CHAMPCLAUSE	pôle communal de Boussoulet	
LA CHAISE-DIEU	Salle des fêtes – rue Saint-Claude	
LA CHAPELLE-D'AUREC	salle polyvalente	
LA CHAPELLE-BERTIN	Salle communale	

LA CHAPELLE-GENESTE	sale associative
CHASPUZAC	ancienne école (1 route du Puy)
CHOMELIX	salle d'accueil et d'animation
CISTRIERES	salle polyvalente
CRAPONNE-SUR-ARZON	salle polyvalente (1 rue du stade)
CUSSAC-SUR-LOIRE	salle polyvalente
FELINES	salle polyvalente
FERRUSSAC	salle polyvalente
FONTANNES	salle polyvalente – Avenue Henri Veysseyre
FRUGERES LES MINES	salle polyvalente – 1 rue de la Mairie
GRAZAC	salle polyvalente
GRENIER-MONTGON	salle polyvalente
JULLIANGES	salle des fêtes
LANDOS	salle culturelle
LANTRIAC	salle polyvalente
LEOTOING	salle polyvalente
LISSAC	salle polyvalente
LUBILHAC	salle polyvalente
MALREVERS	salle polyvalente
MONLET	préau couvert de l'école
LE MONTEIL	salle multi-activités
MONTREGARD	maison des sports et des loisirs – 6 rue des Picasses
OUIDES	salle polyvalente
PAULHAC	salle polyvalente
PONT-SALOMON	salle Massenet
QUEYRIERES	salle polyvalente
RIOTORD	salle polyvalente
SAINT-ARCONS-DE-BARGES	salle des fêtes
SAINT-JEAN DE NAY	salle polyvalente
SAINT-JULIEN-MOLHESABATE	salle polyvalente
SAINT-PAUL-DE-TARTAS	salle polyvalente
SAINT-PIERRE-DUCHAMP	salle multi-activités de Maisonnettes
SOLIGNAC-SOUS-ROCHE	salle des fêtes
SOLIGNAC-SUR-LOIRE	salle municipale (rue de l'Argentière)
TORSIAC	salle polyvalente
LES VASTRES	salle réunion au dessus de l'école
VERGONGHEON	salle des fêtes

<u>Article 4</u> - L'inscription des Français établis hors de France et des militaires de carrière ou liés par contrat, en application des articles L 12 et L 13 du code électoral, ainsi que des personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe, rattachées dans les cas prévus par la loi du 3 janvier 1969 se fera, dès lors qu'il y a impossibilité de déterminer leur attache personnelle avec la circonscription d'un bureau de vote particulier de la commune :

- au bureau de vote no 1 de la commune;
- en ce qui concerne la commune du Puy-en-Velay, au bureau de vote n° 104 : Centre Roger Fourneyron du canton 13 Le Puy en Velay 2.

Article 5 – Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2020.

<u>Article 6</u> - Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, les sous-préfets de Brioude et d'Yssingeaux et les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie leur sera notifiée, et qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Au Puy-en-Velay, le 12 août 2019

Pour le préfet et par délégation le secrétaire général

signé: Rémy DARROUX

### ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE

### COMMUNE DE BOURNONCLE-SAINT-PIERRE:

- Bureau n°1 de Bournoncle : électeurs du bourg de Bournoncle et des villages de Laroche Bard Barlières Les Combes Peyssanges
- Bureau n°2 d'Arvant : électeurs du bourg d'Arvant

### COMMUNE DE BRIOUDE:

	BUREAU 1 : Hôtel de ville		
Avenue de la Bageasse	Place Jean Jacques Rousseau	Rue des Olliers (côté pair)	
Avenue de Lamothe (côté pair)	Place Lafayette	Rue des Prebandes	
Avenue du Velay (côté pair)	Place Marcel Sereyjol	Rue Domat	
Bd Aristide Briand (côté pair)	Place Saint Barthelemy	Rue du 14 Juillet	
Bd du Docteur Devins (côté pair)	Place Saint Jean	Rue du 19 mars 1962	
Bd Vercingétorix (côté pair)	Place Saint Julien	Rue du 21 juin 1944	
Chemin de la Vissa	Rue Albert Massebeuf	Rue du 4 septembre	
Chemin de Lachaud	Rue Alexandre Vialatte	Rue du Chapitre	
Chemin des moulins	Rue Boudasset	Rue du Commerce	
Chemin des moulins de la Tour	Rue Chabanot	Rue du Levant	
Cité de la Tour	Rue Champfort	Rue du Marché	
Hameau de la Gazelle	Rue Charbonnier	Rue du Paradis	
Impasse 2ème impasse des Olliers	Rue Croix du reclus (de 1 à 7)	Rue du Vallat	
Impasse 1ere impasse des Olliers	Rue d'Allier (côté impair)	Rue Duguesclin	
Impasse Albert Massebeuf	Rue d'Alsace	Rue Emmanuel Chabrier	
Impasse Briganway	Rue d'Assas	Rue Gabriel Péri	
Impasse d'Assas	Rue de Geste (côté impair)	Rue Grenier	
Impasse de la Chévrerie	Rue de la Cartellerie	Rue Guérin	
Impasse des Barrys	Rue de la Chevrerie	Rue Guillaume le Pieux	
Impasse du Collège	Rue de la Cornaille	Rue Jacques Brel	
Impasse Saint Pierre	Rue de la Ganivelle	Rue Joseph Lhomenede	
Impasse Trou du Loup	Rue de la Gazelle	Rue Jules Maigne	
Le Pont de Bois	Rue de la Halle	Rue Latour d'Auvergne	
Moulin de la Tour	Rue de la Mayasse	Rue Neuve	
Moulin du Dardelin	Rue de la Monnaie	Rue Notre Dame	
Place Abbé Pierre Cubizolles	Rue de la Pardige	Rue Notre Dame des Prés	
Place aux Toiles	Rue de la République	Rue parmentier	
Place Cardigan	Rue de la Terrasse	Rue Pascal	
Place d'Alger	Rue de l'Arcade	Rue Saint Barthélémy	
Place de la Chèvrerie	Rue de l'Église	Rue Saint Geneix	
Place de la Liberté	Rue de l'Estaret	Rue Saint Pierre	
Place de la Monnaie	Rue de l'Instruction	Rue Sainte Marie	
Place de la Pardige	Rue de Nozerines (côté impair)	Rue Savaron	
Place Laufen	Rue de Prebourg	Rue Sébastopol	
Place de l'Hôtel de ville	Rue de Rome	Rue Séguret	
Place de Paris (côté pair)	Rue de Vincelles	Rue Sidoine Apollinaire	
Place Domat	Rue des Barrys	Rue Sous la Tranchée	
Place du Docteur Mouret	Rue des Basses maisons	Rue Talairat	
Place du Mazel	Rue des Fosses Saint Joseph	Rue Toine Bertrand	
Place du Pointel	Rue des Francs maçons	Rue Voltaire	
Place du Postel	Rue des Ligueurs		

Place du Vallat	
Place Eugène Gilbert	
Place Grégoire de Tours	

### COMMUNE DE **BRIOUDE** :

BUEAU 2 : Lycée Lafayette		
Allée Croix des Frères	Le Pie Pichou	Rue des Routiers
Allée de la Poudrière	Les Chauds Basses	Rue des Tulipes
Allée de la Tuillerie	Place de la résistance	Rue d'Estienne d'Orves
Allée Jules Guesde	Route de Saint Flour (côté impair)	Rue du Bachat
Avenue du Velay (côté impair)	Rue Charles Peguy	Rue du Midi
Avenue Georges Pompidou	Rue Cochet Saint Vallier	Rue du Mont Mouchet
Avenue Jean Jaurès (côté	Rue Colonnel Fabien	Rue Frédéric Mistral
impair)	Rue de Cachepoux	Rue Georges Sand
Avenue Léon Blum	Rue de Champanne	Rue Grégoire Le Vieux
Avenue Pasteur	Rue de la Paix	Rue Jean Monnet
Avenue Paul Chambriard	Rue de la Poudrière	Rue Jean Pradin
Bd Aristide Briand (côté	Rue de la Visitation	Rue Jules Guesde
impair)	Rue de Mazerat	Rue Marie et Pierre Curie
Bd Desaix (côté impair)	Rue des Crouzettes	Rue Paul Leblanc
Bd Docteur Devins (côté	Rue des Goths	Rue Rabelais
impair)	Rue des Jonquilles	Rue René Cassin
Bd Vercingetorix (côté impair)	Rue des Olliers (côté impair)	Rue Saint Esprit
Chemin de Champcheny		Rue Saint Laurent
Chemin de Courgoux		Rue Saint Verny
Chemin de la Poudrière		Rue Sarrazine
Chemin d'Entremont		Saint-Laurent
Chemin Plond		
Cité Lafayette		
Impasse 3ème impasse des ollie		

BUREAU 3 : école Borie Darles		
Abbé Julien Lespinasse	Place de Paris (côté impair)	Rue Flandres Dunkerque (côté
Allée des Acacias	Route de Saint Flour (côté pair)	impair)
Allée des Chênes	Rue Abbé de Pradt	Rue Fontaine de Geste
Allée des Marronniers	Rue Abbé Julien Lespinasse	Rue Gaspard des montagnes
Allée des Mélèzes	Rue Cdt Judex Mazuel	Rue Georges Clémenceau
Allée des Ormeaux	Rue de Gravenot (du 1 au 34)	Rue Henri Barbusse
Allée des Peupliers	Rue de la Borie Darles	Rue Henri Pourrat
Allée des Platanes	Rue de la Chaunière	Rue Jean Macé
Allée des Sapins	Rue de la Madeleine	Rue Jules Ferry (côté impair)
Allée des Tilleuls	Rue de Prabouzou	Rue Jules Merle
Avenue Edouard Herriot	Rue des Frênes	Rue Jules Romains
Avenue Jean Jaurès (côté pair)	Rue du 11 novembre (côté impair)	Rue Louise Michel
Avenue Jean Moulin	Rue du 8 mai (du 1 au 5)	Rue Paul Guth
Bd Desaix (côté pair)	Rue du Cézallier	Rue Picasso
Chemin des Pierres Brunes	Rue Eugène Viviers	Rue Suzanne Robaglia
Impasse Jules Romains		Rue Vincent Chazelet

### COMMUNE DE BRIOUDE:

BUREAU 4 : Foyer-Restaurant		
Allée de la Chaudronnerie	Rue Bel Air	Rue Emile Zola
Avenue d'Auvergne	Rue Croix du Reclus (au delà du 7)	Rue Emmanuel Chatillon
Avenue de la Gare	Rue Croix Saint Isidore	Rue Ferdinand de lesseps
Avenue de Lamothe (côté pair)	Rue d'Allier (côté pair)	Rue Flandres Dunkerque (côté
Avenue Pierre Mendès France	Rue de Chomaget	pair)
Avenue Victor Hugo	Rue de Geste (côté pair)	Rue Florival
Chemin d'Allevier	Rue de Gravenot (au delà du 34)	Rue Fontaine Saint Julien
Chemin des Fonds Neuves	Rue de la Pomme	Rue Guynemer
Impasse du reclus	Rue de Nozerines (côté pair)	Rue Jean Curabet
Le Breuil	Rue des Capucins Vieux	Rue Jules Ferry (côté pair)
Place Campanne	Rue des Côtes de Beaumont	Rue Jules Valles
Place de la Pomme	Rue des Fonds Neuves	Rue Julien Fayolle
Rond Point de Strasbourg	Rue des Vignes	Rue les Côtes de Beaumont
Route de Beaumont	Rue du 11 Novembre (côté pair)	Rue Louis Pergaud
Route de Clermont	Rue du 8 mai (au delà du 5)	Rue Michel de L'Hospital
Route de l'Aviation	Rue du Canal	Rue Roger Salengro
Rue Abel Jonget	Rue du Reclus	Rue Saint Ferréol
Rue Alfred Renaudin	Rue Emile Barbet	Rue Saint-Isidore
Rue Andocéde Carrot	Rue Emile Roux	Rue Veysseyre
		Rue Viala

### COMMUNE D' ESPLANTAS-VAZEILLES:

Bureau n°1: ensemble du secteur géographique de l'ancienne commune d'Esplantas, ainsi que les habitants des lieux-dit La Brugère et Biasse.

**Bureau n°2** : ensemble du secteur géographique de l'ancienne commune de Vazeilles-près-Saugues, ainsi que le lieu-dit Les Chabottes.

### COMMUNE DE LANGEAC :

BUREAU 1		
Chemin des Meulières	Rue de l'Enclos	Rue Lamothe
Rue Alexandre Bertrand	Rue de l'Hôpital	Impasse Latour
Rue André Olivier	Rue de l'Hôtel de ville	Rue Lavoisier
Avenue Carnot	Rue de Moutoulon	Rue Lecomte
Avenue Danton	Rue des Capucins	Rue Marengo
Avenue de la Gare	Cour des Capucins	Impasse Marie
Avenue de la Mère Agnès	Impasse des Granges	Rue Marsset
Avenue du Gévaudan	Rue des Jardins	Passage Mazagran
Avenue Victor Hugo	Voie des Mineurs	Rue Molière
Impasse Avenue Victor Hugo	Impasse des Olliers	Impasse Navarin
Boulevard Charles de Gaulle	Rue Desaix	Impasse Parmentier
Rue d'Assas	Rue Dioudonnat	Rue Parmentier
Chemin d'Aubiat	Chemin du Breigat	Rue Pasteur
Chemin de Baconnet	Rue du Collège	Rue Paul Bert
Chemin de Bouvagnat	Impasse du GL Deshors	Impasse Pissis
Route de Chadernac	Rue du Jacquemard	Place André Roux
Chemin de Chadernac	Impasse du Pont	Place Aristide Briand
Route de Chanteuges	Rue du Pont	Place aux Sabots
Route de Jahon	Impasse du Quai Voltaire	Place de la Favière
Rue de la Boucherie	Rue du Repos	Place de la Gare
Rue de la Bourzède	Rue du Vieux Pont	Place de la Halle
Rue de la Charité	Rue Dubleau	Place de la Liberté
Rue de la Favière	Rue Dumas	Place de la Paix
Rue de la Halle	Espace Parmentier	Place de l'Hôtel de Ville
Rue de la Loi	Rue Garangeat	Place du 14 Juillet
Rue de la Mère Agnès	Rue Jean Baptiste Tuja	Place Jules Maigne
Rue de la Mutualité	Rue Jean Besson	Place Louis Pommier
Rue de la Paix	Rue Jean de langheac	Place Paul Bert
Impasse de la Perception	Rue Jean Joseph de Brun	Place Saint Gal
Rue de la Poste	Impasse Jules Ferry	Place Sébastopol
Rue de la République	Rue Jules Ferry	Impasse Privée rue République
Rue de la Trappe	Rue Jules Maigne	Impasse Privée Avenue Danton
Rue de la Treille	Impasse Jules Valles	Impasse rue Pasteur
Rue de l'Allier	Rue Kleber	Rue Saint Gal
Rue de l'Ancien Couvent	Rue Lafayette	Rue Saint Pierre de Chavanon
Impasse de l'Avenir	Rue Lafontaine	Rue Sébastopol
Rue de l'Avenir	Rue Lamartine	Rue Sévigné
Rue de l'Egalité	Impasse Lamothe	Rue Traversière
		Quai Voltaire

### COMMUNE DE LANGEAC:

Rue Guy Mocquet

Rue Guynemer

Rue Jean Moulin

Rue Joliot Curie

Lieu-dit Bellevue

Lieu-dit Channiat

Lieu-dit Bonnat

BUREAU 2	
Rue du Coteau des Oliviers	Lieu-dit Costet
Rue du Dr Calmette	Lieu-dit la Chalède
Rue du Mont Mouchet	Lieu-dit la Croix de la pluie
Impasse du Mont Mouchet	Lieu-dit Les Barrets
Rue du Petit Breuil	Lieu-dit Malsan
Rue du Val Fleuri	Lieu-dit Pont de Costet
Rue du Vallon de Richet	Résidence Lestival
Chemin du Vigneron	Lotissement Richet
Rue du 19 mars 1962	Lotissement Saint Roch
Impasse du 8 mai	Rue Louis Armand
Rue du 8 mai	Rue Louis Pergaud
Rue Emile Zola	Rue Maryse Bastie
Rue Evelyne Nirouet	Rue Pierre Brossolette

Rue Pierre Semard

Rue Saint Exupéry

Impasse Saint Roch

Les Hauts de Bellevue

Rue Saint Roch

#### **BUREAU 3** Impasse de Lattre Tassigny Impasse Alphonse Daudet Lieu-dit La Bourzède Rue Alponse Daudet Hameau de Lestival Lieu-dit La Buge Rue André Malraux Hameau de Marsanges Lieu-dit La Garrigue Avenue de Lattre de Tassigny Hameau de Poursanges Lieu-dit La Madeleine Avenue Descartes Hameau de Volmadet Lieu-dit La Prade Hameau de Volmat Avenue du Général Leclerc Lieu-dit La Tuilerie Avenue du Velay Hameau de Von Lieu-dit Lair Avenue Jean Jaurès Chemin des Condamines Lieu-dit Les Bains Avenue Pierre de Coubertin Desprioux Lieu-dit Moutoulon Impasse Avenue d'Auvergne Rue du Pigeonnier Lieu-dit Olivier Avenue d'Auvergne Rue du Pradeau Lieu-dit Plaine de Von Rue Berthelot Impasse du Pré Saint Gal Lieu-dit Pont d'Aubiac Impasse Blaise Pascal Impasse du Velay Lieu-dit Pont de Chambaret Bure Rue du Viaduc Lieu-dit Raboulet Champs de fêtes Impasse du 11 Novembre Résidence Le Berry Rue Chauchat Rozier Rue du 11 Novembre Le Breigat Rue Clément Allemand Rue Gambetta Rue Léo Lagrange Hameau de Barlet Résidence Henri Pourrat Lotissement Pré Saint Gal Hameau de Brugiroux Rue Hoche Lotissement Saint Gal Hameau de Chadernac Rue Jean Bouin Rue Marceau Hameau Chilhaguet Impasse Jean Paul Sartre Rue Michelet Rue Pierre de Coubertin Hameau de Jahon Impasse Jean Jacques Rousseau Hameau de la Bretogne Lieu-dit Aubiac Place Henri Pourrat Rue de la Loubateyre Lieu-dit Baconnet Plaine de Von Lieu-dit Camping Impasse Privée du 11 Nov. Rue de la Prade Rue de la Roche Buffeyre Lieu-dit Carrière de Jahon Rue Vercingétorix Rue de la Vigerie Lieu-dit Chambaret Rue Waldeck Rousseau Chemin de la Vigerie Lieu-dit Côte de Bure Zone Industrielle

Rue Albert Camus Rue Ampère Rue Anatole France Avenue Anatole France

Rue de la Magnanerie

Chamin de Malsan

Chemin des Barrets

Chemin des Carrières

Rue du Commandant Charco

Route de Pinols

Rue de Richet

Rue Bel Air Rue Bellevue Résidence Bellevue Rue Camille Desmoulins Rue Charles Dupuy Coursière de Bellevue Coursière de Volmadet Chemin Croix de la pluie Rue de la Côte Charmante

#### COMMUNE DE **SAINTE-FLORINE** :

### BUREAU 1 : MAIRIE- Salle des Fêtes

Maison de retraite – rue Pasteur HLM rue E et M Thomas Rue Ambroise Thomas Rue Anatole France Rue Aristide Briand **HLM Armois** Rue Casati Rue Clemenceau Chemin d'Armois Rue d'Armois Rue de Belgique Rue de Chamat Route de Charbonnier Avenue de Grande Bretagne Rue de la Chapelle Place de la Libération Impasse de la Rochille Rue de la 1ère Armée Rue de l'Air

Route de Lempdes

Rue de Seveirag

Rue de l'Orée du Bois Rue de l'U R S S

Rue de Triebes Rue Denis Papin Chemin des Chanaux Rue des Clostres Rue des Matres Rue des Sarallières Rue Docteur Gigante Place Docteur Gigante Chemin du Caffort Rue du Château Chemin du Gravaure Rue du Onze Novembre Rue du 19 mars 1962 Rue du 8 mai 1945 Rue E et M Thomas Rue Elisabeth Barrody Rue Emile Roux Rue Emile Zola Rue Flandre Dunkerque Rue Fouret Place François Mitterrand

Lieu-dit "La Fumade"
HLM Les Platanes
HLM Les Saraillères
HLM Les Tilleuls
Lieu dit Moulin Dardelin
Rue Pierre et Marie Curie
Rue Pasteur
Impasse Paul Bert
Rue Pierre Beregovoy
Rue Robert Schuman
Rue Veysseire

Rue Georges Brassens Place Germinal

Rue Jacques Brel

Rue Jean Moulin

Rue Jules Maigne

Rue Julien Fayolle

Place Victor Hugo

Impasse Fontrevault

Impasse Jules Guesde

Rue Guillaume de la Roch

Rue Jean Jacques Rousseau

Rue La Fontaine des Chiens

BUREAU 2 : SALLE POLYVALENTE

Rue Gabriel Péri

Place Gambetta

Lieu-dit "Arrest" **HLM** Fondary HLM Ilot Gambetta Rue Antoine Gasquet Rue Arnaud Lieu-dit "Bellevue" Rue Blaise Pascal Rue Blanqui Lieu-dit "Bouxhors" Rue Catinot Lieu-dit "Clair-Vivre" Lieu-dit "Coincy" Place Croix des Horts Rue Danton Chemin de Chenevaille Impasse de Chenevaille Chemin de Fondary Route de Frugères Chemin de Grigues Chemin de la Barette Route de la Centrale Chemin de la Gaieté Place de la Résistance Rue de la Vizade Avenue de la Vizade Chemin de la Vizade-Sud

Rue de Megecoste

Chemin de Pegray Rue des Acacias Rue des Barthes Rue des Chaumes Rue des Ecoles Rue des Etats-Unis Impasse des Forges Rue des Gours Rue des Jardiniers Chemin des Mineurs Chemin des Patres Chemin des Pireyres Rue des Verreries Rue du Bois Chemin du Bourguet Rue du Cézallier Rue du Commerce - Arrest Rue du Général Leclerc Chemin du Port de Bouxho Rue du Président Impasse du Verger Cité Ducellier - Arrest Impasse Elvire et Marcelle Barbier Rue Enfants de la Leuge Rue Eugène Gilbert Lieu-dit "Fondary" **HLM Fondary** 

Rue Gambetta Rue Germaine Tillion Place Jean Jaurès Rue Jules Ferry Place Jules Ferry Rue Jules Vallès Chemin La Buge du Bois Chemin La Pierre Blanche Lieu-dit "La Taupe" Rue Lafavette Lieu-dit "Le Président" Lieu-dit "Les Barthes" Rue Les Côteaux de la Vizade **HLM** Les Verreries Place Louis Comte Rue Louis Parassols Impasse Marcelle et Elvire Barbier Lieu-dit "Megecoste" Place Mendès France Rue Papillon Impasse Pré-Bourguet Rue Roger Joffe Rue Royale

Rue Sous La Coste des Ve

#### COMMUNE DE SAUGUES :

### **BUREAU 1: mairie** Hors communes Brangeres Chabanettes

Quartier du Gray - rue du Gray

- le moulin neuf

- rue / impasse Maurice Favard - route / impasse du Montaillet

- route de Langeac - impasse des Lilas - impasse de la météo

Quartier des pouzadouires :

- rue des prairies

- chemin de Saint Jacques

- chemin du Pinet

- route du Malzieu - allée du Grand Pré

- impasse des jonquilles

Villages:

Andreuges Andreujoulet Barrande

Beauregard Benistant

Bergougnoux

Domaison Freycenet Giberges

La baraque de Perget La baraque du Cros La baraque du matou

La Ribeyre La Roche

La Rodde La Rouveyre

La Vachellerie La Veysseyre

La Vialle Le Cros Le Luchadou Le Montaillet

Le Moulin de Chardon Le Moulin de Couleau Le Moulin de Frevcenet Le Moulin de Rodier Le Moulin de Servières Le Moulin de Tissirou

Le Peyrou Le Pinet

Le Rouve

Le Trouquet

Le Vernet Le Villeret

Les Esperins

Les Plattes Les Salettes

Les Salles jeunes Les Salles vieilles

Lescure Longeval

Mézères

Moulin de Rodier

Mourennes Navaron Ombret Plombières Poutarelle Pouzas Recoules Recoux

Rognac Roziers Servières Viallevieille Villeneuve

#### BUREAU 2: mairie

Allée de la Pinède Allée / rue Pré du Seigneur Avenue du Gévaudan Avenue Lucien Gires Chemin des noisetiers Chemin du Calvaire

Chemin du Villeret / Le Pré du Villeret

Chemin Notre Dame du Gévaudan

Cours Gervais Hameau du Jardin Public Impasse Pré Anglade Impasse / rue de Péchamp Impasse des Mourgues Impasse des Parots Impasse des Tanneries Place Charles de Gaulle Place du 11 novembre Place du Docteur Simon Place François Fabre Place Limozin

Place Noël Chabanel

Place St Antoine

Place St Bénilde

Place St Médard

Route / rue de Freycenet Rue / chemin de Barrande Rue / place St Roch Rue Alexandre Borde Rue castelvieil

Rue Clémence Rue Croix d'Arnaud

Rue de la Fontaine des Mourgues

Rue de Gallard Rue de la Borie

Rue de la Buge Rue de la Demoiselle Rue de la Gardette

Rue de la Margeride

Rue de la Tour Rue de la Vié

Rue de l'Aiguilherie Rue de l'Equerre

Rue de l'Hotel de Ville Rue des Carmelites

Rue des Cimes Rue des Fossés Rue des Maures

Rue des Noisetiers

Rue des Prés Rue des Roches

Rue des Sabotiers

Rue des Tours neuves Rue du 19 mars

Rue du 8 mai 1945 Rue du Breuil / place

Rue du Four

Rue du Mont Mouchet

Rue du Prieuré Rue Duguesclin Rue Emma Roussel

Rue Espeisse Rue Grangevieille

Rue Joseph Charbonnier

Rue Lavoisier Rue Louis Amargier

Rue Ménard Rue Portail Delmas Rue Pré Patoux Rue St Jean Rue St Louis

Rue Victor Hugo

### ARRONDISSEMENT DU PUY-EN-VELAY

### COMMUNE DE BRIVES-CHARENSAC :

BUREAU 1 : rive gauche (côté mairie)		
Avenue Charles Dupuy	Impasse de Mercoeur	Pont de la Chartreuse – Les
Avenue de Coubon	Impasse des prés	Douglas
Avenue de la Gare	Impasse du Viaduc	Pont de la Chartreuse – Les
Avenue Pierre Farigoule	Impasse Foyer-Restaurant	Chênes
Centre commercial artisanal	La Chartreuse	Pont de la Chartreuse – Les Sapins
Chartreuse	Le viaduc	Quartier de la Gare
Chemin de la Chartreuse – Clos	Les Patureaux	Résidence L'Auvergne : Bâtiments
de Corsac	Les Pervenches	A1 - A2 - A3 - B
Chemin de Farnier	Les Ribeyres	Résidence Le Val de Loire
Chemin de Genebret	Les Vignes	Résidence Les Peupliers :
Chemin de Montredon	Pierrefiche	Bâtiments A et B
Chemin de Pimprenelle	Pimprenelle	Rue de Charensac
Chemin de Roumiou	Place de l'Eglise	Rue de Corsac
Chemin de la Ligne	Place de la Mairie	Rue de Corsac – HLM de Corsac
Chemin de L'ancien réservoir	Place du 8 mai	Rue de Genebret
Chemin des Boutons d'Or	Plaine de Corsac	Rue de la Poterie
Chemin des Patureaux	Pont de la Chartreuse – Les	Rue de la République
Chemin des Pervenches	Marronniers	Rue de la Transcevenole
Chemin des Prés	Pont de la Chartreuse – Les	Rue de St Vosy
Chemin des Ribeyres	Acacias	Rue des boutons d'or
Corsac	Pont de la Chartreuse – Les Hêtres	Rue des Hortensias
Côte de Tireboeuf	Pont de la Chartreuse – Les	Rue des Lilas
Farnier	Tilleuls	Rue des Myosotis
Hameau de Charensac	Pont de la Chartreuse – Les	Rue du Pont de la Chartreuse
Impasse Belle plaine- résidence le	Erables	Rue du Ruisseau
Guyenne	Pont de la Chartreuse – Les	Rue du ruisseau – lotissement
Impasse de Bellevue	Platanes	Pimprenelle
Impasse de la gare	Pont de la Chartreuse – Les	
	Epicéas	

BUREAU 2 : rive droite (côte bureau de Poste)		
Audinet	Le Pradas	Route du Monteil
Avenue des Sports	Le Suc Pelé	Rue des Bories Basses
Chemin de Jalès	Le Val des Bories	Rue Côteau des Bories
Chemin de la Besse	Les Bories Bas	Rue des Bories
Chemin du Pradas	Les Bories Hauts	Rue des Buandiers
Chemin du Réservoir	Les Pénides	Rue des Dentellières
Chemin du Riou	Lotissement le Brunelet	Rue des Martyrs de Toussieu
Impasse du Pont	Lotissement les balcons	Rue des Moulins
Impasse des pénides	d'Audinet	Rue du 11 Novembre
Impasse des tennis	Pigeyres	Rue du Riou
Impasse du vallon des bories	Place de la Libération	Rue du Vallon des Bories
La Besse	Place de l'Ormeau	Rue du Vieux Brives
Le Breuil de Doue	Rés Le Picardie : Bâtiments	Rue du Garay
Le Cros de Mourgues	Boulogne – Calais – Doullens –	Rue du Pont Vieux
Le Garay	Etoile - Amiens	Rue du Repos de la Fontaine
Le Martouret	Route de Lyon	Rue du Breuil de Doue

### COMMUNE DE **CHADRAC** :

BUREAU 1		
Allée Lucie Aubrac	Rue Bernard Buffet	Rue Jacques Prévert
Avenue Louis Pasteur	Rue Blaise Pascal	Rue Jean Racine
Avenue Pierre de Coubertin	Rue Boris Vian	Rue Jules Ferry
Avenue Pierre et Marie Curie	Rue de l'Aubette	Rue Maurice Ravel
Boulevard de la Corniche	Rue de l'Eglise	Rue Molière
Cours de la Liberté	Rue de la Clé de Sol	Rue Montaigne
Impasse de la Barrière	Rue de la République	Rue Mozart
Impasse de la Lyre	Rue des Rosiers	Rue Pablo Néruda
Place d'Orléans	Rue du 11 Novembre	Rue Pablo Picasso
Place de la Mairie	Rue du 19 mars	Rue Paul Verlaine
Place des Muses	Rue du 8 Mai	Rue Pierre Corneille
Rue André Chénier	Rue du Centre	Rue Saint Antoine
Rue Arthur Rimbaud	Rue du Coin	
Rue Auguste Renoir	Rue Emile Zola	

BUREAU 2		
Avenue des Champs Elysées	Chemin du Hurlevent	Route de Polignac
Bâtiment Anémones	Chemin du Zéphir	Route de Roderie
Bâtiment Bleuets	Impasse des Cerisiers	Rue Beau Soleil
Bâtiment Cyclamens	Impasse des Lilas	Rue Clair Matin
Bâtiment Dalhias	Impasse des Mélèzes	Rue de la Borne
Bâtiment Eglantines	Impasse des Tilleuls	Rue des Cités
Bâtiment Glaïeuls	Impasse du Tennis	Rue des Ecoles
Bâtiment Fougères	Montée de Chadrac	Rue des Mésanges
Bâtiment Hortensias	Montée des Alboscs	Rue des Pinsons
Bâtiment Iris	Plaine de Rome	Rue des Quatre Saisons
Bâtiment Jonquilles	Route de Beauregard	Rue des Sources
Boulevard de la Petite Mer	Route de Figeon	Rue des Vignes
Boulevard Montgiraud	Route de l'Observatoire	Rue Jean Joulian
Chemin de la Brise	Route de la Météo	Rue Joseph Mirmand

### COMMUNE DE **COUBON** :

BUREAU 1		
Allée A – Plein sud	Chemin des terres blanches	Route de Cussac
Allée B – Plein sud	Chemin du Mont	Route de la Croix de Valhory
Allée du Prat de la Vialle	Chemin du Montjonnet	Route de la gare (coté gauche en
Charentus	Chemin du Rail	montant)
Chemin des Chirouzes	Chemin du vieux village	Route des Farges
Chemin de Chantemoine	Impasse de la Loire	Route des gravières
Chemin de Fonfreyde	Impasse de la voie ferrée	Route du Puy
Chemin de la Bonnasse	Impasse de la voie verte	Route du Viaduc
Chemin de la Combe	Impasse des chardons bleus	Rue Basse
Chemin de la pépinière	Impasse du Carrefour	Rue Centrale
Chemin de radadéou	Impasse du ruisseau	Rue de l'ancienne école
Chemin de Seriès	Impasse du soleil	Rue du calvaire
Chemin de Taulhac	Impasse la Lézardine	Rue du clos
Chemin de Virenette	Impasse Lous Trays	Rue du Coudert
Chemin des esclos	Place de la Fontaine	Rue du four banal
Chemin des Eyssards	Route de Charentus	Rue du petit train
Chemin des Moulins		Valhory

BUREAU 2		
Chemin de la Loire bergère	Impasse de la Redonde	Rue des Baronnies
Chemin de Lachamp	Latour	Rue des Vignes-Basses
Chemin de l'assemblée	Le Monage	Rue du 45ème Parallèle
Chemin des sources	Le Pradal	Rue du Château
Chemin du Besset	Les Mourgues	Rue François Couperin
Chemin du chier	Montée des Mourgues	Rue Georges Gounod
Impasse César Franck	Montée des Mourguettes	Rue Georges Bizet
Impasse de la maison forte	Route de Brives	Rue Hector Berlioz
Impasse de la prairie	Route de la Gare (coté droit)	Rue Jean Baptiste Lully
Impasse des artisans	Rue César Franck	Rue Jean Philippe Rameau
Impasse du peintre	Rue Claude Debussy	Rue Marc Antoine Charpentier
Impasse des Vignes-Basses	Rue de la Chabanne	Rue Maurice Ravel
Impasse du Chier Bas	Rue de Monage	Volhac
Impasse du Garail	Rue de Pranaud	

BUREAU 3		
Allée du Parc	Impasse du champ du Cros	Route de Souchiol
Chemin de Chambailloux	Impasse Résidence village	Route du Monastier
Chemin du Champ de sarret	Montée de la Faye	Route du Plan d'eau
Chemin du chier Blanc	Place Clément Janequin	Rue de Chaland
Chemin sous la roche	Place de la Paix	Rue de la Pervencheira
Impasse de Chaland	Places des anciens combattants	Rue de la plaine de gour
Impasse de la ribeyre	Route d'Archinaud	Rue des filatures
Impasse des champs	Route de Dempeyre	Rue des jardins
Impasse des tourterelles	Route de la Darne	Rue du Père Chanès
	Route de l'Olme	Rue du Porche

BUREAU 4 : Orzilhac		
Route Laurent Eynac	Impasse du hameau du soleil	Rue de la Prade
Chemin des Bourgères	Impasse la carte	Rue des Courtinaux
Impasse des Bourgères	Impasse Sava	Rue des Frères Brochot
Chemin des Chazes	La bacoune	Rue des Près
Impasse des Bouleaux	Le bourg	Rue du Four
Impasse des Oiseaux	Orzilhac	Rue du Lauzet
Impasse des Prunus	Route de la Faiencerie	Rue Joseph Lashermes
Impasse des Verdièroux	Route de Peyrard	Rue Paul Séjourné
Impasse des Verdiers	Rue de blonde	Rue Saint Maurice
Impasse Devès	Rue de La Chaud	

### COMMUNE D'ESPALY-SAINT-MARCEL:

BUREAU 1		
Lot Les Arcis	Rue André Giroud	Rue Saint Marcel
Chemin des Arcis	Chemin de Cormail Haut	Chemin des martous
Lot les Martoux Ch. Des Arcis	Chemin de la Ribeyre Haute	Chemin de Mathias
Chemin de la Bouissonnade	Les Terrasses de l'Hermitage	Avenue de Mondon
Chemin de Ma Campagne	Lot Les Hauts de l'Hermitage	Chemin des Oeillets
CHOURAC	Le Collet rte de l'Hermitage	Quartier Paradis
Chemin de la Citadelle	Les Hauts de l'Hermitage	Résidence Paradis
Cormail	Avenue de l'Hermitage	Route de Polignac
Mas de Denise Av. l'Hermitage	Lot Les Jardins du Pont Vieux	Les Vigneaux la Raveyre
Sous-Denise	Rue Saint Joseph	Les Raveyres
Fondation Paradis Ch. La Droit	Chemin des Lilas	La Tarine
Chemin de la Droit	Maison retr. Paradis	Les Jardins du Pont Vieux
Chemin des Echantoux	Route de la Malouteyre	Rue du Pont Vieux
Route des Estreys	Chemin de la Malouteyre	

BUREAU 2		
Chemin de l'Arbousset	Rue Abbé Fontanille	Rue du Rocher
HLM de l'Arbousset	Rue Jacques Guitard	Rue Ernest Rogues
HLM l'Arbousset	HLM l'Arbousset	Rue Guillaume de La Roue
Rue Jean de Bourbon	Lot Soubre La Font (pair)	HLM rue G. de La Roue
Chemin Charles VII	Avenue de la mairie	Rue Antoine de Sénecterre
Rude des Chauffourniers	Avenue de Paradis	Rue Auguste Souchon
Chemin Via Les Combes	Place du Plot	Rue du Sourdet
Impasse des Etats Généraux	Avenue du Puy	Chemin Charles VII
Rue des Etats Généraux	Rue de la redevance	
Le Clos de la Fontaine	Rue du Riou	

BUREAU 3		
Rue des Alouettes	Les Combes	Avenue Jean Moulin
Chemin du 18 août	Commune d'Espaly	Chemin des Papèteries
Chemin de l'Arche	Chemin de Compostelle	Le Savel Val du Riou
Rue Auguste Aymard	La Coutoule	Lot Les Grabeyres Val du Riou
Avenue Paul Bérard	Rue des Fauvettes	Avenue Val du Riou
Avenue de la Bernarde	Rue Victor Hugo	Val du Riou
Route de la Bernarde	Lot Soubre La Font (impair)	Le Ronzon
Lieu-dit Les Petits Brus	Route de Langeac	HLM Route de Saugues
Lieu-dit les Brus	Chemin de la Lente	Le Séjalat
Route de Ceyssac	Rue des Mésanges	Les Teyssonnaires
Chemin du Chaumet	Val de Mialaure	Lot La Veniade Ch. De l'Arche
Lot Le Chaumet	Mialaure	Lot La Vielle
Chemin de Clary	Rue Molière	Lotissement La Vielle

#### COMMUNE DE **POLIGNAC**:

### **BUREAU 1**

#### Le Bourg

Chemin sous Mazel - Chemin sous Cayres - Impasse du Stade - Route de Vassalh -Rue des Ecoles - Rue Jeanne d'Arc -Montée de Louche - Rue Gabriel Moiselet - Rue des Vignes - Impasse des Vignes -Place de l'église - Place Princesse de Polignac - Rue du Levant - Rue du Toria -Place du Toria - Rue de l'Enclos - Impasse de l'Enclos - Rue des quatre vios - Rue du Midi - Rue des Vergers - Route de la Souleïe - Place du Pirou - Rue du Pirou -Impasse du Pirou - Montée de la Crouzette - Rue de la Charreire Basse - Chemin du Charrirou - Impasse du Cadi - Chemin de Roche Grosse - Impasse de Roche Grosse -Montée de Roubert - Impasse de l'Enclos du Pigeonnier - Rue du Pradon - Rue Saint Martin - Rue du Ploura - Rue du Château -Rue de la Ferronnerie - Rue du Valla - Rue de l'Abbaye - Rue du Donjon - Rue du Nord - Chemin des Bachassoux - Chemin de Ridet - Route de Blanzac - La Prade -Route de Champ rouet

### Cheyrac

Rue du Vignal - Impasse du Vignal

#### La Clauze

La Bernarde

#### Bornette

Route de Bornette

### Les Estreys

Impasse de Pendara – Impasse des Hirondelles – Impasse des Thuyas Rue du Village – Rue du Four Banal – Chemin des Ouvagères – Chemin de la Source Minérale

### <u>Le Moulin des Estreys</u> Chemin des Eaux Vives

Chemin des Eddx VIV

### La Ribeyre Basse

Rue Fontaine du Vallon – Chemin de Rosine – Impasse des Tourterelles – Route des Estreys

### La Ribeyre Haute

Route de la Ribeyre – Impasse du Pont – Impasse du Soleil

#### Chourac

Rue de Chourac

#### Le Collet

Route du Collet - Impasse des Côtes

#### Sinzelles

Route de Sinzelles

### La Malouteyre

Route de la Malouteyre Route du Mont Denise

Chemin des Vignes – La Malouteyre

Chemin du Lac – La Malouteyre

Plaine de Rome

Route de Polignac

Chemin de la Boriette

Chemin des Lilas

Chemin des Sources

Le Pont Vieux

Avenue de Mondon

### **BUREAU 2**

#### Beaubac

Montée de Bonne Garde - Les Hauts de Bonne Garde - Impasse de la Tour -Route de Marnhac - Impasse des Chambades - Lotissement Ferret - Rue des Terres Blanches - Impasse des Terres Blanches - Chemin d'Isabeau -Impasse du Vignal Grand - Chemin du Jucadour - Chemin du Suc

### Bilhac

Route de Bilhac

#### Chambeyrac

Rue des Arcades – rue de la Bertine – Chemin du Champ Clos – rue du Château d'Eau – Rue du Four Ancien – Impasse Gravier – Chemin des Pinatelles – Montée du Pressoir – Chemin de la Rouzade

### Chanceaux

Rue des Champs des Prés – Rue de l'Escalade – Place Fernand Julien – Impasse du Moulin – Chemin de la Loire – Chemin de Compostelle – Chemin de Loulette

### Communac

Chemin du Ruisseau – Chemin des Adrets – Chemin du Plateau

### Cussac

Allée de Bompart – Chemin du Chalon

La Barbeyre

Le Cheylard

Marminhac

Route de Marminhac

Le Sentier – Marminhac

### <u>Marnhac</u>

Route du Verdier - Route des Houches - Rue des Bacs - Rue du Four - Rue de l'Assemblée - Chemin des Estrissous - Rue de la Fontaine de Pouvy - Impasse des Granges - Rue sous les Horts - Chemin des Écoliers - Impasse de la Forge - Impasse Bonne Espérance - Chemin de la Roche - Chemin du Bois de Lourseyre - Montée de la Gentiave - Impasse des Buissons - Rue de la Calade

Plaine de Bleu

### Rassasset

#### Rochelimagne

Rue de la Bègue – Chemin de la Roche de Luc – Place du Tilleul – Rue de l'Espinasse – Rue de Beauchastel – Chemin du Pragon

Soye

#### Tressac

Chemin de la Chibotte - Chemin des Coustilles - Chemin du Mouillard - Impasse de l'Abreuvoir - Impasse de la Bénite - Impasse du Brailly - Impasse de Chardon - Impasse de la Grotte - Impasse du Marlin - Impasse des Noisetiers - Impasse des Rochers - Impasse de la Varennes - Rue des Chambées - Rue du Clouzet - Rue du Coudert - Rue de la Croix - Rue de la Maison Forte - Rue Martey - Rue du Martouret - Rue du Métier - Rue du Puits - Rue du Villaret

Adresses extérieures de la commune

### COMMUNE DU PUY-EN-VELAY:

BUREAU 101 – SALLE JEANNE D'ARC – LE PUY-EN-VELAY 2		
Avenue d'Aiguilhe	Rue des Farges (côté pair)	Rue des Pélerins
Rue Becdelièvre	Place du For	Rue du Plâtre
Rue du Bessat ( à partir du n°6	Rue Saint-Georges	Place de la Platrière
côté pair)	Rue Gouteyron	Rue de l'ancien four à poissons
Rue du Bessat ( à partir du n°9	Montée Gouteyron	Rue Cardinal de Polignac
côté impair)	Rue Grasmanent	Rue de la prison
Rue du Bouillon (tout côté	Rue Boucherie Haute	Commune de rattachement
impair)	Rue Général Lafayette (côté	Rue Saint-François Régis (côté
Rue du Bouillon (des n° 0 à 6	impair)	impair)
côté pair)	Place Saint-Pierre-Latour	Rue Isabelle Romée
Rue du Bouillon (à partir n°16	Petite place Saint-Pierre-Latour	Boulevard Georges Sand (côté
côté pair)	Place de la libération (côté pair)	pair)
Rue Traversière du Bouillon	Rue de Lille (côté impair)	Rue Sarrecrochet
Chemin de Bouthezard	Cité du Loup	Rue Séguret (côté pair)
Boulevard du Docteur	Rue de la Manécanterie	Rue des tables (côté impair)
Chantemesse (des n° 0 à 9 côté	Rue Anne-Marie Martel	Place des tables
impair)	Place Saint-Maurice	Rue Jules Vallés
Boulevard du Docteur	Rue Saint-Mayol	Rue Antoine de Saint-Vidal
Chantemesse (tout côté pair)	Rue Meymard (côté pair)	Rue de Vienne (des n° 0 à 11 côté
Rue du Cloître	Cité Saint-Michel	impair)
Montée du Cloître	Boulevard Montferrand	Rue de Vienne (des n° 0 à 8 côté
Rue du Collège (côté impair)	Rue Montferrand	pair)
Rue Abbé de l'Epée	Rue Pierre de Nolhac	Rue de la Visitation
Rue des Sept Epées		

BUREAU 102 – SALLE JEANNE D'ARC – LE PUY-EN-VELAY 2		
Cité des Acacias	Rue des Farges (côté impair)	Rue Pannessac (des n° 70 à 80
Rue des Anciens Combattants	Rue Francheterre	côté pair)
d'A.F.N	Boulevard Gambetta	Rue Boucher de Perthes
Chemin du 18 aôut	Rue Grangevieille (côté impair)	Rue Ronzon (côté pair)
Boulevard Carnot	Rue du 86 <sup>ème</sup> R.I.	Boulevard Georges Sand (côté
Avenue de la Cathédrale	Place de la Libération (côté	impair)
Rue Pons de Chapteuil	impair)	Rue Maréchal de Vaux
Rue Duguesclin	Rue de l'Ouche	Rue Charles VII

BUREAU 103 – SALLE JEANNE D'ARC – LE PUY-EN-VELAY 2		
Rue du Bessat (des n° 0 à 9 côté	Rue du Collège (côté pair)	Rue Pannessac (côté pair)
impair)	Rue du Consulat	Rue Philibert
Rue du Bessat (des n° 0 à 6 côté	Rue Traversière du Consulat	Rue Raphaël
pair)	Rue Courrerie (côté pair)	Rue Saint-François Régis (côté
Rue Général Waldeck Boudinhon	Rue Guy François	pair)
Rue du Bouillon (des n° 6 à 16	Rue Grangevieille (côté pair)	Rue Rochetaillade
côté pair)	Place du Greffe	Rue Saulnerie
Rue Chamarlenc	Rue Général Lafayette (des n° 0 à	Rue Séguret (côté impair)
Rue Chaussade (côté impair)	17 côté impair)	Rue des Tables (côté pair)
Rue Chènebouterie	Rue du Prat du Loup	Rue Vanneau
Place du Clauzel	Rue Meymard (côté impair)	Rue Saulnerie-Vieille
Rue Antoine Clet	Rue Adhémar de Monteil	Rue Villeneuve

### COMMUNE DU PUY-EN-VELAY :

BUREAU 104 – CENTRE ROGER FOURNEYRON – LE PUY-EN-VELAY 2		
Rue d'Alençon	Rue de Craponne	Rue Henri Pourrat
Rue Saint-Antoine	Rue droite (des n° 0 à 47 côté	Rue du Pouzarot
Rue du Bac	impair)	Rue traversière du Pouzarot
Place du Bac	Faubourg Saint-Jean (des n° 27 à	Place du Planet de la Rabe
Rue Traversière du Bac	115 côté impair)	Chemin Saint-Sébastien
Rue Boucherie basse	Boulevard Maréchal Joffre (côté	Place du Théron
Rue derrière Boucherie basse	impair)	Rue de Valenciennes
Rue Traversière de Cadelade	Rue Général Lafayette (côté pair)	Rue de Verdun
Chemin de Sainte-Catherine	Rue Sainte-Marie	Rue Mario Versepuy
Rue Chèvrerie (côté impair)	Rue sous Sainte-Marie	Rue du Petit Vienne
Rue Sainte-Claire	Rue du Pallet (côté pair)	Rue de Vienne (à partir du n°8
Rue sous Sainte-Claire	Rue du Pallet (des n° 1 à 9 côté	côté pair)
Rue sur Sainte-Claire	impair)	Rue de Vienne (à partir du n°11
Boulevard de Cluny	Place du Pallet	côté impair)

BUREAU 301 – ECOLE PUBLIQUE DU VAL VERT – LE PUY-EN-VELAY 1		
Rue Jean Baudoin Rue Centrale	Avenue Maréchal Foch (des n° 84 à 148 côté pair)	Rue Jean Mermoz Montée de Papelingue
Rue Henri Chas	Rue Gabriel Fournery	Place Eugène Pebellier
Chemin du Chèvrefeuille Rue Léon et Jeanne Coudeyrette	Rue Haute Rue des Jardins	Rue Jules Romains Rue du Ruisseau
Rue des Eglantiers	Rue Loucheur	Avenue du Val Vert

BUREAU 302 – MAIRIE DU PUY-EN-VELAY – LE PUY-EN-VELAY 1		
Rue Gallien d'Adiac	Avenue Clément Charbonnier	Rue Louis Pasteur
Chemin des Alouettes	Boulevard Alexandre Clair	Impasse du clos Chante Perdrix
Rue Docteur Michel Arnaud	Rue du Clos de Compostelle	Rue Chante Perdrix
Boulevard Président Bertrand	Rue de Compostelle	Rue Antoine Pitarch
(des n° 0 à 15 côté impair)	Rue Jean-Baptiste Fabre	Chemin de la Pommeraie
Rue du côteau des Capucins	Rue du Général Aubert Frère	Rue Charles Rocher
Côteau des Capucins	Avenue du Général de Gaulle	Rue de la Ronzade (côté impair)
Rue des Capucins (à partir du n°	Rue de la Girette Haute	Lieu-dit la Ronzade (côté pair)
20 côté pair)	Rue Lashermes	Belvedère du Mont Ronzon
Rue des Capucins (à partir du	Rue Antoine Martin	Avenue André Soulier (côté pair)
n°27 côté impair)	Rue du Royal Park	Rue Simone Weil

### COMMUNE DU PUY-EN-VELAY :

BUREAU 303 – MAIRIE DU PUY-EN-VELAY – LE PUY-EN-VELAY 1		
Rue Porte Aiguière	Rue Courrerie (côté impair)	Rue des Mourgues
Rue Jean Barthelemy	Place du Marché couvert	Rue Traversière des Mourgues
Rue Félix Boudignon	Impasse du Marché couvert	Rue Pannessac (côté impair)
Impasse Félix Boudignon	Rue Crozatier (côté pair)	Rue Saint-Pierre
Place du Breuil	Rue Saint-Gilles	Place du Plot
Rue des Capucins (des n°0 à 20	Rue Grenouillit	Rue de la Ronzade (côté pair)
côté pair)	Place de la Halle	Lieu-dit la Ronzade (côté impair)
Rue des Capucins (des n°0 à 27	Rue Saint-Jacques	Rue Ronzon (côté impair)
côté impair)	Rue Julien	Rue Alphonse Terrasson
Place de l'Isle Chabran	Place aux laines	Rue Frère Théodore (des n° 0 à 7
Rue Chaussade (des n° 2 à 50	Boulevard Saint-Louis	côté impair)
côté pair)	Rue Latour-Maubourg	Rue Frère Théodore (côté pair)
Chemin de la Clède	Rue Etienne de Médicis	Rue Vibert
Rue de l'ancienne Comédie		Rue du pensionnat Notre Dame
Rue Léon Cortial		de France

BUREAU 304 – ANCIENNE MAIRIE DE TAULHAC – LE PUY-EN-VELAY 1		
Avenue Salvador Allende – Les	Rue des hauts de Chirel	Chemin du Riou
Saugnes 2	Rue Coste-Deferne	Lieu-dit le Riou
Lieu-dit la plaine des Baraques	Rue de Langlade	Allée les mille roses
Rue des maisons blanches	Avenue Baptiste Marcet (côté	Rue du clos des Saugnes
Lot. les maisons blanches	pair)	Lot. le clos des Saugnes
Lieu-dit Bonnassou	Lieu-dit Pranlary	Vieux village de Taulhac
Rue de Chirel	Impasse les terrasses du Riou	Route nationale 88

BUREAU 401 – ECOLE PRIMAIRE MICHELET – LE PUY-EN-VELAY 4		
Cité Bel Air	Avenue Docteur Durand (côté	Avenue d'Ours Mons (des n° 0 à
Rue Yves d'Allègre	impair)	46 côté pair)
Rue de la Roche Arnaud	Rue Théodore Falcon	Rue Antoine de Saint-Nectaire
Sentier de la Roche Arnaud	Rue Jacmon	Rue Louis Oudin
Rue Auguste Canard	Rue des Jerphanion	Rue Emile Reynaud des n° 23 à
Rue des Chalmettes	Boulevard Philippe Jourde	33 côté impair)
Rue Dubois	Rue Prosper Mérimée	Rue des Sources (coté impair)
Rue Truchard-Dumolin		

BUREAU 402 – ECOLE PRIMAIRE MICHELET – LE PUY-EN-VELAY 4		
Rue Portail d'Avignon (côté pair)	Avenue Georges Clémenceau	Chemin des Iris
Impasse d'Avignon	(côté pair)	Place Michelet
Faubourg Saint-Barthélèmy	Rue des Cordeliers	Rue des Moulins
Boulevard Président Bertrand	Rue Crozatier (côté impair)	Rue du 11 novembre
(des n°15 à 45 côté impair)	Rue du vent l'emporte	Rue Pierret
Boulevard Président Bertrand	Allée des droits de l'enfant	Rue Emile Reynaud (des n°0 à 19
(des n°20 à 30 côté pair)	Boulevard Maréchal Fayolle (des	côté impair)
Rue Richond des Brus	n° 0 à 29 côté impair)	Rue Emile Reynaud (des n°0 à 40
Rue Burel	Boulevard Maréchal Fayolle (des	côté pair)
Rue Chaussade (à partir du n°58	n° 0 à 16 côté pair)	Avenue André Soulier (côté
côté pair)	Place des droits de l'Homme	impair)
	Cours Victor Hugo	Rue des Tanneries

BUREAU 403 – ECOLE PRIMAIRE MICHELET – LE PUY-EN-VELAY 4		
Rue Pierre Farigoule (côté pair) Rue Maréchal Foch (côté impair) Rue Maréchal Foch (des n° 0 à 84 coté pair)		

BUREAU 404 – SALLE BALAVOINE – LE PUY-EN-VELAY 4		
Impasse Charles d'Agrain	Rue des Cerisiers	Rue Lobeyrac
Rue des Amandiers	Rue de Chassende	Avenue d'Ours Mons (côté
Rue André de Bailliencourt	Allée des Hauts de Chastelvol	impair)
Rue Maurice Barres	Chemin de Chastelvol	Avenue d'Ours Mons (à partir du
Avenue des Belges – côté pair (à	Lieu-dit Chastelvol	n° 46 côté pair)
partir du n° 30)	Rue de Coloin	Impasse du docteur Simone
Rue des Bleuets	Boulevard Bertrand de Doue	Nicolas
Rue de Bonneterre	Rue Aimé Giron	Rue du docteur Simone Nicolas
Avenue de Brugherio	Impasse des Glycines	(côté pair)
	Rue des Lilas	Rue Ranquet
		Impasse des Rosiers

BUREAU 405 – SALLE BALAVOINE – LE PUY-EN-VELAY 4		
Lieu-dit La Roche Arnaud Rue Bonnassieu Lieu-dit Chassende Rue Henri Dunant Rue de Dunkerque Avenue Docteur Durand (côté pair)	Rue Edouard Estaunie rue de Farnier Chemin de Farnier Avenue de Saint-Flory Rue Paule Gravejal Lot. les terrasses de Guitard Lieu-dit Guitard	Rue Martin Luther King Avenue de Meschede Rue Jean Moulin Lieu-dit Rompedie Impasse de Rompedie Rue des sources (côté pair) Rue Alexandre Vialatte Chemin du plateau de Mons

BUREAU 406 – ANCIENNE MAIRIE DE TAULHAC – LE PUY-EN-VELAY 4		
Rue du Besson	Chemin de Fontbonne	Chemin de la Pépinière
Chemin du Bouchetaud	Lotissement les Hauts de Taulhac	Lieu-dit la Pépinière
Rue du Bouchetaud	Rue du Clos des Hospices	Rue Isabeau Perbet
Lieu-dit le Bouchetaud	Avenue Louis Jonget	Chemin de la Plaine
Chemin de la Boucheyre	Rue du Point du jour	Rue des Pradeaux
Rue des pins de Boulange	Cité Le Point du jour	Lotissement Les Prairies
Rue Jean Brenas	Impasse du Lac	Rue Lieutenant Colonel Marcel
Chemin du Buisson	Allée des gorges du Lion (côté	Rebeyrotte
Rue du Chateau	impair)	Rue des Sagnettes
Rue des Chibottes	Lieu-dit la gorge du Lion	Rue du Stade
Chemin de Chouveyre	Lotissement les Crêtes	Rue Antoine Valette
Lieu-dit Chouveyre	Rue Hippolyte Malègue	Rue Haute de la Vaysse
Rue de la Cité	Rue Henri Manneval	Rue de la Vaysse
Lotissement Crespy	Avenue Baptiste Marcet (côté	Rue Colonel Verneuil
Impasse des crêtes	impair)	Rue du Four vieux
Rue J. A. Cubizolle	Lotissement La Marqueyre	Lotissement les Salliens 1
Avenue des Estelles	Rue Charles Maurin	Avenue du 8 mai 1945
Lotissement les Estels	Rue des Muriers	Lotissement les Salliens 2
Chemin du Fieu	Rue du Panorama	

BUREAU 407 – ANCIENNE MAIRIE DE MONS – LE PUY-EN-VELAY 4		
Chemin de Bel Air	Chemin de la Forge	Village de Mons
Lieu-dit le Bois d'Ance	Chemin des Gardes	Village d'Ours
Place de l'Assemblée	Chemin de Gendriac	Chemin du Parc
Chemin du Charreyrou	Lieu-dit Gendriac	Impasse de la Prade
Lotissement le pré du Château	Lotissement Fontaine du Loup	Impasse de la Prairie
Impasse du Château	Impasse de Lyoussac	Lotissement la Prairie
Chemin du Chirenc	Lieu-dit Lyoussac	Rue Antonin Raffier
Lotissement La Combe	Chemin des Mauves	Chemin des Ronces
Route du Couderc	Lotissement les Mauves	Lieu-dit les Ronces
Chemin du Cros	Lieu-dit les Mauves	Lieu-dit les Rouquisses
Chemin des Direttes	Rue du Château de Mons	Chemin des Troënes
Rue de la Fontaine	Route de Mons	Chemin du Vallon
		Rue des Prunus

BUREAU 501 – CENTRE ROGER FOURNEYRON – LE PUY-EN-VELAY 3		
Avenues des Belges (côté impair) Avenue des Belges (des n° 0 à 28 côté pair) Impasse de Cluny Avenue Charles Dupuy Rue de la Gazelle (à partir du n° 37 côté impair)	Boulevard Maréchal Joffre (côté pair) Rue Louis Jouvet (côté impair) Route de Montredon Boulevard de la République ( des n° 44 à 46)	Rue Jean Solvain (à partir du n° 13 côté impair) Rue Jean Solvain (à partir du n° 14 côté pair)

BUREAU 502 – CENTRE ROGER FOURNEYRON – LE PUY-EN-VELAY 3		
Rue derrière Sainte-Agathe	Boulevard Maréchal Fayolle ( des	Rue André Laplace
Rue Sainte-Agathe	n° 18 à 36 côté pair)	Rue Francisque Mandet
Rue Portail d'Avignon (côté	Boulevard Maréchal Fayolle (des	Rue du Pallet (des n° 9 à 13 côté
impair)	n° 29 à 51 côté impair)	impair)
Place Cadelade	Rue de la Gazelle (des n° 0 à 37	Rue du Moulin-Pataud
Rue Cadelade	côté impair)	Boulevard de la république (côté
Faubourg des Carmes	Rue de la Gazelle (des n° 0 à 20	impair)
Rue des Carmes	côté pair)	Boulevard de la république (des
Rue Chèvrerie ( côté pair)	Rue Oddo de Gisseys	n° 0 à 44 côté pair)
Avenue Georges Clémenceau	Rue des Chevaliers Saint-Jean	Rue Monseigneur Norbert
(côté impair)	Faubourg Saint-Jean (des n° 0 à	Rousseau
Avenue de la Dentelle	25 côté impair)	Rue Jean Solvain (des n°0 à 13
Rue Dolaizon	Faubourg Saint-Jean (côté pair)	côté impair)
Impasse Dolaizon	Rue Louis Jouvet (côté pair)	Rue Jean Solvain (des n°0 à 14
Rue Droite (côté pair)	Rue Calemard de Lafayette (côté	côté pair)
Rue Pierre Farigoule (côté	impair)	Rue des Teinturiers
impair)		

### COMMUNE DE **SAINT-GERMAIN-LAPRADE**:

BUREAU 1 – salle polyvalente		
Allée du château	Impasse du Potager	Place de l'Église
Avenue des sports	Impasse du Repos	Place de l'Europe
Avenue du Plaid	Impasse du Savelat	Place des Béates
Château du villard	Impasse du Suc	Place des 4 chemins
Chemin de Barou	Impasse les Frênes	Place des Ebats
Chemin de Sabadel	La Chabanne	Place du Fournil
Chemin des Calvaires	La Croix des rameaux	Promenade des Rameaux
Chemin des planchettes	La Coste	Rachassac
Chemin des Versonnes	Laprade	RD 15
Chemin du Moulin Neuf	La Prade de Doue	RD 150
Chemin du relais	la vio de garitou	Route de Gagne
Chemin du Verdier	Le Bourg	Route de la Croix
Gagne	Le Boussillon	Route de Rachassac
Impasse Beausoleil	Le Coudert	Place du Fournil
Impasse Bellevue	Le Mas	Route du Villard
Impasse Clos de la Servoisine	Le Moulin Neuf	Rue de Calco
Impasse de la Gagne	Le Pin	Rue de la Croix des Rameaux
Impasse de Laprade	Le Pont Neuf	Rue de la Trende
Impasse de la Trende	Le Roure	Rue de l'Ourche
Impasse de Ville	Le Villard	Rue de Naquera
Impasse des Alouettes	Les Pandraux	Rue de Servissac
Impasse des Bleuets	Lotissement Fondneuve	Rue des Dentellières
Impasse des Buissonnières	Lotissement la Chabanade	Rue des écoles
Impasses des Coquelicots	Lotissement la Croix des rameaux	Rue des Grises
Impasse des Geais	Lotissement les frênes	Rue des Jonchères
Impasse des grives	Mandarou	Rue des Ponteils
Impasse des jardins	Montée de la Boucle	Rue du Château
Impasse des Mondonnes	Montée de la Chabanade	Rue du château d'eau
Impasse des Noyers	Montée de Peynastre	Rue du Lavoir
Impasse du Bosquet	Montée de Potage	Rue du Mas
Impasse du Breuil	Montée des Cyprès	Rue du Pêchey
Impasse du Chêne	Montée des passereaux	Rue du Pont
Impasse du Courtil	Montée du Pountet	Rue du Soleil Levant
Impasse du Fromental	Noustoulet	Rue Marie Blanc
1 -		

Ville

Vio de Chapteuil

Vio romaine

Voie romaine

Sabadel Impasse du Mas Passage de Chapteuil Passage de l'Ouche Impasse du Moulin Impasse du Pin Passage du Fournil Impasse du Planet Passage du Presbytère

Passage du 22 juillet 1925 Impasse du Plateau Place de la Fontaine Impasse du Pont Place de la Mairie

#### BUREAU 2 – salle polyvalente

Ancienne RN 88 Arsac en velay

Avenue Antoine Lavoisier
Avenue Baptiste Marcet
Avenue Charles Dupuy
Avenue de la Rochelambert
Avenue de la Pause
Avenue de l'Ermitage
Avenue de Ruessium

Avenue des Belges Avenue des Sports Avenue du 8 mai 1945 Avenue du Puy

Avenue du Val Vert Avenue Louis Pasteur Avenue Maréchal Foch

Avenue René Descartes Avenue Saint Flory Avenue Simone Weil

Bombes

Boulevard de la République Bld du Docteur Chantemesse Boulevard Maréchal Joffre Boulevard Président Bertrand

Boulevard Saint-Louis Brives-Charensac

Broulhac

Centre Hospitalier Emile Roux

Champcouvert

Champeouvert
Chemin de Chanavoux
Chemin de Chantemoine
Chemin de Chazot
Chemin de Doue
Chemin de Farnier

Chemin de Gendriac Chemin de la Chaud Chemin de la coursière Chemin de la Double

Chemin de la pinatelle

Chemin de la pinatelle Chemin de Pimprenelle

Chemin de St Régis

Chemin des Alliens Chemin des Alouettes

Chemin des Vignes Chemin du Brunelet Chemin du château d'eau Chemin du rioufourt

Condros Coubon Couteaux Doue

EHPAD Le Grand Pré Espaly Saint Marcel Faubourg Saint-Jean Fay la Triouleyre Fourchaud Foyer Saint-Jean Foyer Vert Bocage

Frejus

Impasse des mésanges Impasse des patureaux Impasse des peupliers Impasse des Planches Impasse des prés

La Chartreuse
La Coste
Lantriac
La Pépinière
La Paravent
La Plaine
La Redonde
La Terrasse
Le bourg

Le Clos de Corsac

Le Mont

Le Puy-en-Velay

Le Riou Le Roure

Le Val des Bories Le Val du Riou Les Bastides Les Buissonnets Les Chaumes Les Granges

Les Jardins du Pont vieux Les Marronniers les Patureaux

Les Sagnes

Lotissement Bouche
Lotissement la Loubeyre
Lotissement le parc
Lotissement le petit train
Lotissement les Estelles
Lotissement les Mauves
Lotissement près de la chaud
Lotissement Sagnecroze

Maison de retraite

Maison de retraite Bel Horizon

Marnhac

Montée de Plaisance

Montoing Orzilhac

Place de la Libération Place du Reinage Place du plot Plaisance Pommard

Résidence Beau Soleil Résidence Roche Arnaud

Rohac

Route de Dempeyre
Route de Freycenet
Route de Malescot
Route de Montchamps
Route de Montredon
Route de Polignac
Route de Saint-Julien
Route de Souchiol

Rue Coudeyrette

Rue de Blonde Rue de Chirel

Rue de la Combe Rue de Dunkerque

Rue de la Chaud Rue de la fontaine

Rue de la Gare

Rue de la Gazelle Rue de la Poterie

Rue de la prade Rue de l'Anyade Rue de la République

Rue de l'Assemblée Rue de la Sumène Rue de la Varenne Rue de Laussonne

Rue de Laussonne Rue de l'Enclos Rue de Pralong Rue des aubépines Rue des boutons d'or

Rue des Chauffourniers Rue des Chevaliers St Jean

Rue des Combes Rue des écoles Rue des lavandières Rue des métiers Rue des Moulins Rue des Patureaux Rue des pirouses Rue des Rouchas

Rue des Rouchas Rue des Vigères Rue des Vignes Rue Dolaizon Rue du Charirou Rue du château d'eau Rue du Couvige Rue du Four

Rue du Garay Rue du Gravirou Rue du Lauzet Rue du Panorama

Rue du Repos de la Fontaine

Rue du 86ème RI Rue Estrade

Rue Francisque Mandet Rue François GIPPET

Rue haute
Rue Henri Chas
Rue Jean Brenas
Rue Jean de Bourbon
Rue Jean Monnet
Rue Jean Solvain
Rue Jules Romain
Rue Lavastre
Rue Louis Jouvet
Rue Maurice Barrès
Rue Maurice Schumann
Rue Porte franchise

Givors Route de Tournecol Rue Saint-Exupéry Rue traversière Immeuble beau séjour Route des 3 fontaines Impasse Beaurepaire Rue Vaneau Route du Fraisse Saint- Antheme Impasse de la carrière Route du Monastier Saint-Etienne Lardeyrol Impasse de la Coursière Route du Monteil Route du Puy-en-Velay Saint-just Impasse de la Tuilière Saint-Pierre-Eynac Impasse des Argiles Rue Antonin Raffier Taulhac Impasse des aubépines Rue Charles Rocher Tournecol Rue Chaussade Impasse des artisans Impasse des Bouleaux Rue Chénebouterie Uveyres Volhac Impasse des Chalets Rue Claude Debussy Zone de Chirel Impasse des grillons Impasse des Lilas Zone industrielle

BUREAU 3 - salle polyvalente			
Avenue de Pebellit	Impasse du point du jour	Peyrard	
Avenue du Mont Faron	Impasse du Pré Long	Place de Pebellit	
Chemin de la Valette	Impasse du Vallon	Priouret	
Impasse Chouvet	Impasse du viaduc	Route de Peyrard	
Impasse Coste Sourde	Impasse La Pinède	Route de Saint Germain	
Impasse de Courbière	Impasse Le Champ	Route de Servissac	
Impasse de la Berthe	La Berthe	Rue de Courbière	
Impasse de la bise	La roche rouge	Rue de la Rocade	
Impasse de la Croze	La Station	Rue de la Pelote	
Impasse de la vianette	Le Petit Bois	Rue de la Source	
Impasse de Moncouroux	Lotissement La Croze	Rue des Blés	
Impasse de Saint-Germain	Lotissement Le Champ	Rue des Eglantiers	
Impasse des Alizés	Montagnac	Rue des Genêts	
Impasse des Ayasses	Montée de la Chabanne	Rue des Tourterelles	
Impasse des quatre vents	Montée de la Croix	Rue du Caïre	
Impasse des Maquisards	Montée de la Sabotte	Rue du Creux des Bonnets	
Impasse du Bosquet	Montée des Ozeilles	Sarrazine	
Impasse du Fromentou	Montée des rioux	Servissac	
Impasse du Petit Bois	Passage des marronniers		
Impasse du pin	Pebellit		

#### COMMUNE DE SAINT-PAULIEN

BUREAU 1:	Groupe scolaire	Pierre Julien - 1	Préau Primaire

Avenue de la Rochelambert Rue de la Chapelle des Pénitents Lotissement les Cités Avenue Pierre Julien Lotissement les Ribbes Rue de la Motte Féodale Avenue Ruessium Place Claude Bonnefoux Rue de l'Acqueduc Champagne Place de Gaulle Rue de Lante Champagne pierre brune Place de la Prade Chemin de Bertaud Place de l'Église Rue de l'Evéché Chemin de Choubert Place des AFN Rue des écoles Chemin de la Croix des pères Place des Anciens Combattants Chemin de la naute Place des Sabots Chemin de la sablière Place du Marchedial Place Jean XXIII Chemin de l'espèrance

Place Jeanne d'Arc Chemin des voleurs Place Notre Dame Haut Solier

Chemin du Bourbouilloux Place Saint Georges Chemin du stade de chomeil Résidence du parc Cité Bongiraud Route de Blanzac Complexe aquatique Bar étang Route des cités Côtes de Choubert Route des Ribbes

Derrière les remparts Route des Ribbes « Les cités »

Impasse du Chapître Rue André Chanal Impasse Ruessium Rue Armand Lot Les Varennes Rue Bollene

Chemin de verdave

Lotissement Clos Favier Rue Chabron de Soleilhac

Lotissement Le Champlouis Rue Chateau Fornel Lotissement Les Aurouzes Rue Cité vieille

Rue de L'Anyade Rue des pas perdus Rue des remparts Rue du Docteur Chabanet Rue du Haut Solier

Rue du Lac Rue du Michalat Rue du Periou Rue Estrucille Rue Gallien d'Adiac Rue Général Daurier Rue Joannes Denave

Rue Saint Joseph Rue Soeur Ligorie Rue Velaune Tressac

Usine de Boivelle

Verignac Via du Pei Zoubiroux

## BUREAU 2 : Groupe scolaire Pierre Julien - Préau Maternelle

Anazac Impasse Via Le Puy Route de Marminhac Anviac La pierre plantée Rue Bela Chareira Avenue de Pérouet La Rochelambert Rue de la Croix Belvédère du Lac La Valette Rue de la Ferme école boite postale Le lac Rue de La Fontaine Chassagnolles Le Monet Rue de l'école Chassaleuil Le Puy-en-Velay Rue de Peyre Biaire Chavagnac Les Baraques Rue des Fourches Lotissement le petit lac Chemin de la Pinatelle Rue des Iris Cougeac Lotissement le petit lac II Rue des Listes Impasse des Acacias Lotissement Le Grand Lac Rue des Pins Impasse des Aubépines Lotissement le Lac Rue des Sorbiers Impasse de Erables Marcilhac Rue du Moulin

Impasse des Gentianes Mas Vellavi Soddes Impasse des Pommiers Montée du Lac Treloussere Impasse des Roseaux Nolhac Vergezac Impasse des Saules Orcenac Vialette

Impasse des Tilleuls Pouvey Zone Artisanale de Nolhac Impasse du Four Rassasset

# COMMUNE DE VALS-PRES-LE-PUY :

BUREAU 1		
Avenue de Vals	Chemin Sans Quartier	Rue des Artisans
Avenue des Droits de l'Homme	Impasse des Moulins	Rue du Beal
Belle Plaine	Place du Monastère	Rue du Bel Anis
Chemin de la Girette	Place du Pont	Rue Guillaume Chabalier
Chemin de la Sermone	Quai du Dolaizon	Rue Jacques Viscomte
Chemin de la Sermone Haute	Rue André Bernard	Rue Laurent Brolles
Chemin des Brioudes	Rue Charles Martin	Rue Milhit Enjolras
Chemin des Rois	Rue de l'Ecole Normale	

BUREAU 2		
Avenue Charles Massot	Route de Pranlary	Rue du Charirou
Avenue de l'Europe	Route de Saint-Christophe	Rue du Pont
Avenue Jean Moulin	Route du Carmel	Rue du Riou
Avenue Jeanne d'Arc	Rue Centrale	Rue du Val Fleuri
Boulevard Bertrand	Rue Charles Nicolle	Rue Francisque Enjolras
Chemin de Bonnassou	Rue Danton	Rue Général Beaugier
Chemin de la Borie Blanche	Rue de l'Aubépine	Rue Jean Monnet
Chemin d'Eycenac	Rue de Sinety	Rue Joseph Rumillet
Impasse du Pont	Rue des Anciens Combattants	Rue Louis Brioude
Impasse Saint-Benoît	Rue des Ecoles	Rue Marcel Pagnol
Place de la Mutualité	Rue des Jardiniers	Rue Saint Benoît
Place du Couvige	Rue du 8 mai 1945	

# ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX

# COMMUNE D'AUREC-SUR-LOIRE:

BUREAU 1: Maison des Associations			
Avenue de la Gare – Bâtiment les Buis	Impasse du Ruisseau	Route de Bas-en-Basset	
Avenue de Firminy (côté impair du n°1 à 23)	La Combette	Route de Nurlet	
Avenue de la Gare	La Grande Vigne-Nurol	Route de Nurol	
Avenue du Pont	La Naverte	Route des combes	
Avenue du Pont - Bâtiment Les Hêtres	La Rivière	Rue de Chazourne	
Bâtiment Les Buis	Le Bret	Rue de la Grande Boucle	
Beaurende	Le Buisson	Rue de la Plaine (côté impair du n°1 à 3 /	
Beauvoir	Le Sagnat	côté paire du n°2 à 10	
Bellevue	Les Barques	Rue de la Rivière	
Chemin de la Moure	Les Combes	Rue de l'Esplanade	
Chemin de l'Oeillet	Les Hautes Berges	Rue de Saint-Geneix	
Chemin de Passe Vite	Les Hyverts	Rue des Allières (côté impair du n°1 à 15 /	
Chemin du Pavé	Les Platières	côté pair du n°2 à 16)	
Chemin du Réservoir	Lhermet	Rue des Cheminots	
Chemin du Taillis	Lotissement Verte Colline	Rue des Platanes	
Immeuble les Buis	Mons	Rue des Puits	
Impasse de la Pommeraie	Nurlet	Rue des Vignes	
Impasse des Cèdres	Nurol	Rue du Buisson	
Impasse des Pommiers	Place de la Coix	Rue du Monument	
Impasse du Crai	Place du Breuil	Rue Esplanade	
	Port Buisson	-	

BUREAU 2 : Ecole primaire publique		
Allée des Amis	Chemin des Girards	Roche d'Oiseau
Auberge du Moulin	Chemin du Fleuve	Rue de la FLACHERE
Avenue des Grands Prés	Chemin du Lavoir	Rue de la Plage
Avenue du 8 Mai	Chemin du Vieux Moulin	Rue de la Plaine (côté pair du n°12 au 20 /
Bâtiment les Jacinthes	La Rotte	côté impair du n°5 au 19)
Bâtiment les Marguerites	Le Brouilli	Rue de l'Echelle
Bâtiment les Myosotis	Le Tour	Rue de l'Industrie
Bâtiment les Orchidées	Les Ollagniers	Rue des Ollagnières
Bâtiment les Violettes	Lotissement le Garay de Fournier	Rue des Perrots
Chemin de Bayle	Lotissement les Châtaigniers	Rue des Ribes
Chemin de la Prade	Lotissement le Ponton	Rue du 8 Mai
Chemin de l'Ecole	Place de la Gare	Rue du Brouilli
Chemin de l'Etoile	Place des Perrots	Rue du Pont Neuf
Chemin de Mandrin	Quilloux	Rue Haute
Chemin de Quilloux	rue des Ormes	Rue Tranquille

BUREAU 3 : Résidence Les Tilleuls		
Avenue du Velay	Lotissement les Rameaux	Rue de l'Hospice
Bouffeton	Lotissement les Gimberts	Rue des Freydières
Chanteloire	Oriol	Rue des Genêts
Chemin des Rameaux	Ouillas	Rue des Gmberts
La Faye	Pied	Rue des Marroniers
La Grangeasse	Pifoy	Rue des Tuileries
La Tour d'Oriol	Place de l'Eglise	Rue du 19 Mars 1962
Le Cortial	Roures	Rue du Clos
Le Sauze	Route de fa Faye	Rue du Commerce
Les Roures	Rue Centrale	Rue du Prieuré
Les Sauvages	Rue de la Coursière	Rue Hospice
Lotissement des Rameaux	Rue de la Loire	Tachon

BUREAU 4 : Maison des Jeunes		
Rue du Verger	Lotissement le Grand Verger	Rue de la Source
Avenue de Firminy	Bâtiment les Narcisses	Rue des Allières (côté impair du n°17 au
Avenue de Verdun	Bâtiment les Primevères	31 / côté pair du ,°18 au 32)
Avenue du Forez	Bâtiment les Roses	Rue des Chevreuils
Bâtiment les ARBOUSIERS	Bâtiment les Tulipes	Rue des Ecureuils
Bâtiment les BRUYERES	Bâtiment les Erables	Rue des Rogations
Bâtiment les CHARMES	Bonnefond	Rue des sous bois
Bâtiment les DAHLIAS	Boulevard Saint-Roch	Rue des tourterelles
Bâtiment les DAPHNES	Cotevière	Rue du Collège
Bâtiment les LILAS	Le Grand Vallon	Rue du Levant
Lotissement la Bédouire	Les Peyrolias	Rue du Patural
Lotissement le Garay	Place des Echaneaux	Rue du Rond Point
Lotissement les Cèdres	Route de Firminy	Rue du Vallon
Lotissement les Crozes	Route de Saint-Paul	

## COMMUNE DE BAS-EN-BASSET :

- Bureau n° 1 : électeurs du bourg de Bas-en-Basset essentiellement
- Bureau n° 2 : électeurs des villages environnants :

Lavoux	Cremerolles	Loudun
La Combe	Ancette	Bourzai
Pizet	La Roche	Fouilloux
Morand	Gourdon	Manchet
Crouzet	Basset	Labiec
Thezenac	Ranchevoux	Le Roure
Montmeat		

# **COMMUNE DE BEAUZAC:**

BUREAU 1 : mairie		
Avenue Louis Pasteur	Le Robert	Rue des Acacias
Avenue Maréchal Leclerc (côté droit)	Le Suc	Rue des Chataigniers
Avenue Maréchal Foch (côté droit)	Le Theil	Rue des Chênes
Bérard	Le Viallard	Rue des Peupliers
Chazelet	Les Bernauds	Rue des Remparts
Route de Chazelet	Les Granges	Rue des Sausses
Chemin de Daveine	Les Préaux	Rue des Sillous
Chemin de la Dent	Les Valettes	Rue des Tilleuls
Chemin de la Varenne	Les Vivats	Route des Vivats
Chemin de l'écu	Lotissement Clos Rousset	Rue du Cimetière
Chemin Roche Renard	Lotissement Le Blanchard	Rue du Faubourg
Chizeneuve	Lotissement Les Granges	Rue du Suc
Chossac	Quartier Les Granges	Rue Georges Clémenceau
Combres	Montillon	Rue Grand Rue
Grandchamp	Montourtier	Rue Traversière
Impasse de l'Abreuvoir	Chemin deMontourtier	Rue Victor Hugo
Impasse Pré du Château	Route de Montourtier	Route de BAS
Impasse des Pièces	Place de l'église	Route de la Colline
Impasse du Lotissement du Suc	Place de l'Espace de l'Europe	Rue des Gaules
La Charreyre	Place de Courbessine	Rue Belle Vue
Route de la Charreyre	Place du Cuerq	Rue de la Fouillouse
La Croix blanche	Place du Marché	Rue des Jonquilles
La Croix de l' Horme (côté droit)	Place du Métier	Rue des Lamberts
La Dorlière (côté droit)	Plaine de Pirolles	Rue de la Sagne
La Fretisse	Quartier de la Combe	Chemin du Vent
La Nauthe	Route de Combres	Rue du Verdier
La Varenne	Hameau de Combres	Route de Bérard
Le Cortial bas	Rue de la Grande fontaine	Impasse de Bérard
Le Cortial haut	Rue de la Madeleine	Chemin de Fayet
Le Moulin de Confolent	Rue de l'Atelier	Route du Moulinet
Route du Cortial	Chemin de la Vierbe	Rue de Blanchard
Chemin des Fermes	Chemin de la Roulande	Route de Retournac (côté droit)
Chemin du Pâtural	Rue du Cortial-Haut	Route de la Varenne

BUREAU 2 : Mairie		
Arthaud	La Grouleyre	Pirolles
Rue des Artisans	La Para	Rue de l'Ancienne Poste
Avenue Charles De Gaulle (côté	Le Fraisse Haut	Rue de l'École
gauche)	Le Monteil	Rue de Bessenay
Avenue Maréchal Foch (côté gauche)	Le Moulin	Rue de Camigliano
Avenue de la Gare	Le Plat	Rue de Pont de Lignon
Avenue Maréchal Leclerc (côté	Le Riou	Rue des Ollières
gauche)	Le Rousson	Rue des Pinatons
Bouteyrolles	Les Bruyères	Rue des Pins
Bransac	Les Ollières	Rue du Castel
Brenas	Les Olliers	Rue du Centre
Route de Brenas	Les Pinatons	Rue du Foyer Bon Secours
Chanteduc	Les Rioux	Rue du Lotissement la Garenne
Rue du Garay de la Chaud	Les Roberts	Rue du Verdoyer
Chemin de Côte Chaude	Lioriac	Vaures
Côte Chaude	Lotissement Le Bouchillou	Vourze
Chemin du Rousson	Lotissement du Verdoyer	Zone artisanale Pirolles
Impasse du Rousson	Impasse le Verdoyer	ZI de Pirolles

Route du Ravin des Bos Chemin des Bruyères Peyragrosse Chemin du Champ-Farrier Hameau de Chevalier Chemin de Champ Bouriva Rue du Four Chemin de Tateuil Route de Chevalier Route de la Garenne Chevalier Impasse du Colibri Rue du Colombier Ouartier du Lavoir Confolent Route de Lioriac Rue du Communal de Confolent Route des Côtes Route du Monteil Grand Route du Cros

Route de Grand
Route de Grand
Rue Doutrand
Rupasse de Grand
Route du Monten
Route de Japan
Route de Jap

La Croix de l'Horme (côté gauche)
La Grange
Chemin de la Para
Rue des Lys
Rue de la Loire
Rue des Lys
Rue des Lys
Rue de la Versane
Quartier du Rocher
Route du Pont Suspendu
Route de la Versane
Chemin du Garay du Ban

Rue de la Pompe
Rue de la Vigne
Rue des Vignobles
Rue des Vignobles
Rue de Bransac Bas
Impasse du Barret

Rue de la Rivaterre
Place du Wagon
Rue de Bransac Bas
Chemin de Carcavet

Route de Fonzal
Route du Gour de Loulette

Rue des CombeauxImpasse des GuaritouxRue Espace PeyronRue des GarnassesRoute du Bord de LoireRoute du StadeRue de Bransac HautImpasse des PaillassesRoute de Saint-Privat

Impasse du Puits Rue de Vaures Route de Chanteduc Route de Confolent Route de Retournac (côté gauche)

#### COMMUNE DU CHAMBON-SUR-LIGNON

#### BUREAU 1 : Mairie - Rez-de-chaussée Les Paneyrons Chemin des Airelles Chemin des Fougères Les 4 Maillons Place des Balles perdues Route du Fraisse Les roberts Chemin des Genêts Rue Basse Les Tavas Beaujeu Chemin de la Grand'Terre Bel-Air Grangeage Ladreyt Chemin du Bocage de Lambert Rue des Grives Route de Lambert Chemin du Bois du Genest Chemin de la Guespy Larcisse Guillon Chemin du Lizieux Impasse du Boissillou Impasse du Lizieux Chemin des Bruyères Rue Haute Chemin du Luquet Rue des HLM Lambert Chabannes Montée du Chant de l'Âme Chemin des Jonquilles Manissole Chemin du Mézenc Rue du Juste Milieu Chantoiseau Impasse du Mézenc Chemin de Chantoiseau La Bâtie de Cheyne Côte de Molle La Bétrix Cheyne Impasse de Molle Chemin de Chomier La Bruyère Rue des Morilles Impasse de Chomier La Celle Pailler La Chaulière Cité Cévenole La Riaille Noire Chemin du Pain du Coucou allée de la Clairière Chemin du Pascuralou Impasse du Clos Gentil La Rionde Chemin du Coin du Bois La Souche Péaure Chemin du Petit Bois Traverse du Coin du Bois Le Bois des Mélèzes Le Bois du Genest Peymartin Route du Collège Chemin de Peyrouet Le Cholet Couret Pont de Luquet Chemin de la Croisière Le Cros du Cheyne

Chemin de la Croisière-l'Etang	Le Genest	Chemin des Prairies
Chemin de la Croisière – Pont de	Le Genêt d'Or	Chemin du Pré de Graine
la Dame	Le Pont des Combelles	Chemin des Prés
Route de Devesset	Le Pont du Cholet	Chemin de la Roseraie
Chemin du Dragon	Le Sarzier	Sagnemorte
Chemin des Ecureuils	Lotissement Le Versant	Chemin des Sources
Chemin des Epilobes	Les Balayes de la Celle	Rue Traversière
Filetrame	Les Baradons	Chemin du Vallon
Flachet	Les Brayes	Sentier du Vallon
Chemin de la Forêt	Les Combelles	Chemin Vert
	Les Digons	Chemin du Village
	Les Lebreyres	

## COMMUNE DU CHAMBON-SUR-LIGNON

BUREAU 2 : Mairie – 1er étage		
Arcelet	Le Carrefour	Rue Neuve
Astier	Le Champ	Rue du Paoulou
Promenade des Balayes	Le Champ Fleuri	Chemin des Pendants
Chemin du Bois de Jean	Le Cher	Pertuis
Bois Vialotte	Le Chomor	Peyberninc
Bonhomme	Le Crouzet	Chemin de la Plage
Cellier	Le Monastier	Chemin du Plateau
Rue du Champs de Mars	Le Pin	Traverse du Plateau
Chantegrenouille	Le Pont de Mars	Chemin du Pont de la Dame
Route de Chante grenouille	Le Riou la Grange	Rue de la Poste
Chemin du Chaperon rouge	Le Rouge	Poutran
Charreyrial	Le Tailleur	Chemin du Pouzarot
Chemin des Costilles	Les Balayes	Chemin de Pralong
Cros d'Allier	Les Balayes de l'Ermite	Praméas
Cros de la Grange	Les Basties	Chemin des Primevères
Rue des Ecoles	Les Boisselière	Puissant
Place de l'Eglise	Les Chatoux	Rue des Quatre Saisons
Rue de l'Eglise	Les Cheneaux	Riondet
Chemin des Enfants à la Montagne	Les Eyrauds	Romières
Fonzalloux	Les Eyres	Route de Sainte-Agrève
Gérenton	Les Fanges	Chemin de Salettes
Gory	Les Ponsonneyres	Chemin du Sarzier
Rue de la Grande Fontaine	Les Ribeyres	Sauron
Chemin des Griottes	Les Roches	Chemin des Sautières
La Bourghea	Les Saliques	Sayères
La Crouzette	Les Sapins	Chemin de la Scie
La Fayolle	Les Serpeyres	Sicabonnel
La Fayolle du Lac	Les Vernes	Simondon
La Grange	Les Versas	Route du Stade
La Maisonneuve	Lauzon	Chemin du Suc Allard
La Petite Fayolle	Chemin de Magnac	Route de la Suchère
La Place	Rue de la Mairie	Chemin du Tailleur
La Riaille du Chomor	Maisonneuve de Romières	Chemin de Tata Zoé
La Suchère	Place du Marché	Rue du Temple
La Touche	Route du Mazet	Route de Tence
La Vigne	Chemin de la Montée	Chemin de la Touche

Le Bosquet	Vermillon

## COMMUNE DE **DUNIERES** :

BUREAU 1 : Dunière centre		
Allée du Solier	Place de l'Hôtel de Ville	Rue des Iris
Avenue de la Gare	Place Saint Martin	Rue des Jardins
Avenue du 19 mars 1962	Quartier de Beraud	Rue des Mouliniers
Chemin des Noisetiers	Route du Fraisse	Rue des Pinacelles
HLM La Moye	Rue d'Annonay	Rue du 19 mars 1962
Impasse des Pinacelles	Rue de Bellevue	Rue du 8 Mai
Impasse des Tilleuls	Rue de la Croix	Rue du Château
Lieu-dit Berthollet	Rue de la Croze	Rue du Moulin
Lieu-dit Les Aillards	Rue de la Mutualité	Rue du 11 Novembre
Lotissement clair Matin	Rue de l'Eglise	Rue du Stade
Lotissement de l'Olivier	Rue de l'Industrie	Rue Forestiere
Lotissement Le Champ Fleuri	Rue de Saint Pal	Rue neuve
Lotissement le Château	Rue de Saint Régis	Rue Notre Dame
Lotissement l'Orée de ville	5 Rue de Ville	Rue Saint Martin
Montée Saint Joseph	Rue des Cots	Rue Traversière
Place de Dela-L'Eau		

BUREAU 2: Ecarts et quartiers hauts		
Chemin de la Tour	Lieu-dit La Ribeyre	Lieu-dit Les Razes
Chemin des Airelles	Lieu-dit La Roue	Lieu-dit de l'Etoile
13 Chemin des Fougères	Lieu-dit La Vernelle	Lieu-dit Limenesse
Chemin du Pin	Lieu-dit La Villette	Lieu-dit Maisonnettes
Impasse des Douglas	Lieu-dit L'Allier	Lieu-dit Malataverne
Le Bel Horizon – Berc	Lieu-dit le Badet	Lieu-dit Philippot
Les Balcons de Malataverne	Lieu-dit Le Badinin	Lieu-dit Picholet
Les Hauts de Miramand	Lieu-dit Le Bancel	Lieu-dit Planchard
Lieu-dit Belle-Côte	Lieu-dit Le bois de Vialle	Lieu-dit Pont de Faurie
Lieu-dit Berc	Lieu-dit Le Brulat	Lieu-dit Pont de Miramand
Lieu-dit Bercary	Lieu-dit Le Champagne	Lieu-dit Salcrupt
Lieu-dit Blanchard	Lieu-dit Le Compty	Lieu-dit Ville
Lieu-dit Chirat	Lieu-dit Le Cros	Lot de la Tour
Lieu-dit Coualoup	Lieu-dit Le Crouzet	Lot La Côte
Lieu-dit Cublaise	Lieu-dit Le Fouvet	Lot Le Bancel
Lieu-dit Faurie	Lieu-dit Le Genêt	Lor Le Soleil
Lieu-dit Fourneaux	Lieu-dit Le Mazet	Lot Les Chanterelles
Lieu-dit Gournier	Lieu-dit Le Mirail	Lot Les Cimes
Lieu-dit Guignebaude	Lieu-dit Le Petit Compty	Lot Les Sorbiers
Lieu-dit La Bruyère	Lieu-dit Le Pin	Montée de l'Adret
Lieu-dit La Bruyère Haute	Lieu-dit Le Pinet	Route de la Vernelle
Lieu-dit La Chabanna	Lieu-dit Le Solier	Route du Champ
Lieu-dit La Chaux de Planchard	Lieu-dit Lerissel	Route du Cros
Lieu-dit La Combe de Berc	Lieu-dit Les Aulagnières	Rue de Bel Air
Lieu-dit La Côte	Lieu-dit Les Balayes	Rue de Rochefoy
Lieu-dit La Fabrique	Lieu-dit Les Chaizes	Rue des Bruyères
Lieu-dit La Gueuze	Lieu-dit Les Chaneaux	Rue des Chanterelles
Lieu-dit La Paille	Lieu-dit Les Cots	Rue des Sources
	Lieu-dit Les Lagers	ZA de Faurie

# COMMUNE DE LAPTE :

Bureau 1 : Bureau de Lapte		
Bugnazet	Lapte – Le Bourg	Les Hauts de Champséauve
Buniat	Le Bouchet	Les Mollières
Champbourenne	Le Fauvet	Les Planchettes
Chamdappe	Le Moulin du Bouchet	Les Rochers
Champséauve	Le Petit Bouchet	Les Vareilles
Chassemarais	Le Pis de Lous Gais	Lotissement la Bruyère
Fabé	Le Rivier	Lotissement d' Oudreyches
Grangeneuve	Le Suc du Lac	Lotissement l'Adret
La Bruyère	Les Aulanais	Maisonneuve
La Champ	Les Champs	Mazalibrand
La Dauze	Les Chazelies	Mazard
La Gare	Les Chemineaux	Mombré
La Morlière	Les Chomettes	Oudreyches
La Passoire	Les Communaux	Prabet
La Rigueur	Les Crêts	Prasset
La Souche	Les Garnas	Route du Bouchet
La Suchère	Les Gâtres	Vierneton

Bureau 2 : Bureau de Verne		
Barrage de Lavalette	La Lèche	Le Village de Vauclair
Berthouzis	La Riaille	Le Village du Lac
Brossettes	La Sagne	Les Bruyérettes
Champ Cumis	La Vernelle	Les Cartelas
Champlafond	Le Betz de Verne	Les Communaux de Verne
Chazeaux	Le Bru de Verne	Les Lots
L'Aulagnier	Le Chauchet	Les Scias
La Chambertière – Basse	Le Lac	Louvivier - Verne
La Chambertière – Haute	Le Moulin de Brossettes	Merdailhac
La Chaud de Verne	Le Moulin de L'Aulagnier	Montjuvin
La Chazotte	Le Patureau	Peyrisis
La Chomette	Le Peyron de Verne	Piboulet
La Combe	Le Peyronnet	Pralong
La Combe – Montjuvin	Le Suc de l'Ange	Verne
La Gardille		

# COMMUNE DE **MONISTROL-SUR-LOIRE** :

Bureau n°1 : Gymnase centre-ville		
Champ Gounoux	Lieu-dit Le Cordu	Place de l'Église
Château de Martinas	Lieu-dit Le Petit Maisonny	Place de Vaux
Chemin du Betz	Lieu-dit Le Prince	Place Néron
HLM le Parc	Lieu-dit Les Razes Brulées	Quartier des Roches
Impasse de l'Evêché	Lieu-dit Martinas	Résidence L'Hélianthe
Impasse des Châtaigniers	Lieu-dit Montessus	Route d'Aurec
Le Champ Gounoux	Lieu-dit Orcimont	Rte d'Aurec
Les Baraques	Lieu-dit Prailettes	Rue de Charbonnel (côté Pair du
Les Baraques de Champeau	Lieu-dit Route d'Aurec	22 au 28 – côté Impaire du 3 au
Les Hauts de Beauvoir IV	Lot Les Hauts de Beauvoir V	29)
Les Reveyrolles Brulées	Lot. HLM Les Hauts de Beauvoir	Rue de l'Evêché
Lieu-dit Antonianes	Lot. Les Hauts de Beauvoir	Rue des Acacias
Lieu-dit Beauvoir	Lotissement Brun	Rue des Capucins
Lieu-dit Bellevue	Lotissement HLM Le Canal	Rue des Chataigniers
Lieu-dit Bruyeres du Prince	Lotissement Le Beauvoir	Rue des Frênes
Lieu-dit Cazeneuve	Lotissement Le Canal	Rue des Marronniers
Lieu-dit Champ Gounoux	Lotissement Le Parc	Rue des Mûriers
Lieu-dit Champeau	Lotissement Les Tilleuls	Rue des Noisetiers
Lieu-dit La Rivoire Haute	Orcimont	Rue des Sans Culotte
Lieu-dit Le Betz	Place de la Victoire	Rue des Tilleuls

Bureau n°2 : Gymnase centre-ville		
Allée de la Côte	Ferme	Lieu-dit Les Revendus
Allée des Bergères	La Côte	Lieu-dit Route de Cheucle
Allée des Chanterelles	La Crou	Lieu-dit Tranchard
Allée des Mousserons	La Crou de Cheucle	Lot. Les 2 Fontaines – La Rivoire
Allée des Rosés	La Ferme – La Rivoire	Place du Pinet
Allée des Terriers	La Rivoire Basse	Pont du Pinet
Chemin de la Campagne	La Rivoire Basse – La Ferme	Résidence TERRE DE SIENNE
Chemin de la Côte	Le Clos de la Source	Route de Cheucle
Chemin des Pins	Le Flachat	Route de la Ferme
Chemin des Razes	Le Grand Garet	Route des Razes
Chemin des Rochers	Le Peyron Haut	Route des Revendus
Chemin des Sources	Le Pinet	Route des Villages
Chemin des Terriers	Le Pont du Pinet	Route des Villages – La Campagne
Chemin du Flachat	Les Gravières de Cheucle	Route des Villages – La Côte
Dom. de la Rivoire – Sources	Lieu-dit Beau	Route des Villages – Les Pins
Dom. de la Rivoire – La Campagne	Lieu-dit Le Bruchet	Route du Chambon
Dom. de la Rivoire – La Côte	Lieu-dit Le Chambon	Route du Chambon – La Côte
Dom. de la Rivoire – Les Genêts	Lieu-dit Le Flachat	Route du Pinet – Les Rochers
Dom. de la Rivoire – Les Pins	Lieu-dit Le Mas	Rte des Villages – Les Sources
Dom. de la Rivoire – Rochers	Lieu-dit Le Peyron Bas	Rte des Villages – Les Terriers
Dom. de la Rivoire - Les Terriers	Lieu-dit Le Pinet	Rue du Pinet
Domaine de la Rivoire	Lieu-dit Les Razes	Rue Rémi Doutre

Bureau n°3 : Gymnase centre-ville		
Allée Arthur Rimbaud	HLM Le Garay	Lieu-dit Tourton
Allée du Cimetière	HLM Le Monteil	Lieu-dit ZI Le Monteil
Allée Vitalis Royet	Immeuble Le Monteillan	Lotissement La Chaud
Allées du Château	Impasse du Monteil	Lotissement Le Garay
Avenue de la Gare	La Fonza de Billard	Maison de retraite
Avenue Henri Pourrat	Le Garay de la Croix	Parking des Remparts
Avenue Marcel Pagnol	Le Garay de la Croux	Place du Monteil
Bat. Le Bon Edouard	Le Jules Romains	Place du Vallat
Boulevard de la Nation	Les Bachats	Route de Chaponas
Camping	Les Bachats de Chaponas	Rue de Chabron
Camping Municipal	L'Hermitage	Rue des Ecoliers
Chemin de Chaponas	Lieu-dit Bruyeres de Gournier	Rue du Château
Chemin de Tourton	Lieu-dit Chaponas	Rue du Commerce
Collège Le Monteil	Lieu-dit Folletier	Rue du Général de Chabron
Collège Public	Lieu-dit Le Bois Pillé	Rue du Monteil
Folletier	Lieu-dit Le Château	Rue du Piat
Garay de la Croix	Lieu-dit Le Poudrier	Rue du Stade
Gendarmerie	Lieu-dit Les Sapines	Rue Jules Romain
HLM Allée du Château	Lieu-dit Ruisseau de Chaponas	Vieux Quartier du Château
HLM 3 rue du Commerce		

Bureau n°4: Gymnase centre-ville		
Allée des Alouettes	HLM Le Kersonnier	Rés. Arcadie – rue du Kersonnier
Allée des Iris	La Gare	Rés. Beau Soleil – rue Kersonnier
Allée des Myosotis	Le Bleu d'Azur	Rés. Passementiers – rue du 18 juin
Allée des Piverts	Le Clapier	Rés. St Hippolyte – Le Kersonnier
Allée des Rossignols	Le Gueret du Roure	Résidence Entasis
Avenue de la Libération (côté	Le Kersonnier	Route de Gournier
impair)	Le Pêcher	Route de Gournier Bas
Avenue du 11 Novembre (côté	Le Port de Cantalay	Route de Gournier Haut
impair)	Les Passementiers	Route de Nantet
Avenue Jean Martouret	Les Sagnes	Route de Pierre Blanche
Bât. Le Velay	Les Sagnes – Pierre Blanche	Rue Chaussade
Bât. Les Couteliers – Av. J. Mart	Lieu-dit Chazelles	Rue de la Condamine
Chemin de Chomette	Lieu-dit Chomette	Rue des Bleuets
Chemin de Molletons	Lieu-dit Gournier	Rue des Cerisiers
Chemin de Chaillis	Lieu-dit Le Pêcher	Rue des Coquelicots
Chemin des Moletons	Lieu-dit Les Molletons	Rue des Jardins
Cité Les Erables	Lieu-dit Nant	Rue des Pruniers
Colonie	Lieu-dit Nantet	Rue des Violettes
Colonie de Nant	Lieu-dit Pierre Blanche	Rue du 18 juin 1940
Gare de Bas	Lot. Les Priemevères Kersonnier	Rue du Kersonnier
Gournier Bas	Lot. Pierre Blanche	Rue du Pêcher
Gournier Haut	Lotissement Le Pré Fleuri	Rue Passementiers
Gounier Le Haut	Lotissement Les Sagnes	ZA Les Moletons
Gueret du Roure	Maison Boudet	
HLM Avenue Jean Martouret	Rés. des Lys – rue du 18 juin 1940	

#### Bureau n°5: Maison des associations

Allée des Bruyères Allée des Buis Allée des Fougères

Allée des Hauts de Chabannes

Allée des Lauriers Allée des Sangliers Allée des Sureaux Allée du Bois Joli Allée du Thym

Avenue de la Libération (côté pair) Avenue du 11 Novembre (côté pair)

Boulevard Pierre Vaneau

Bourlanche Chabannes Chemin de Chabannes

Chemin de la Bourlanche Chemin des Embessets

Chemin des Foyes du Regard Chemin des Hauts du Regard

Chemin des Tours Chemin du Pont Neuf Clos de Chabannes Impasse du Pont Neuf La Bourlanche La Combe

La Combe du Regard La Croix de Lurol La Frétisse du Regard La Garde du Regard

La Lèche

Le Buisson de Verne Le Clos de Chabannes

Le Hameau des Mélampyres

Le Manatan – rue du Coutelier Le Moulin de Grangevallat

Le Petit ruisseau de Verne

Le Pont Neuf
Le Prunet
Le Regard
Le Regard Haut

Les Foyes

Les Hauts du Regard Les Tours du Regard Lieu-dit Chabannes Lieu-dit Grangevallat Lieu-dit La Fontasse Lieu-dit Le Calvaire

Lieu-dit Le Champ du Seigneur

Lieu-dit Le Cros Lieu-dit Le Mazel Lieu-dit Le Moulinet Lieu-dit Le Pont New

Lieu-dit Le Preynet Lieu-dit Le Regard

Lieu-dit Les Chenenches Lieu-dit Les Embessets

Lieu-dit Parc de Chabannes Lieu-dit Pont de Lignon

Lieu-dit Pouzols Lieu-dit Verne

Lot. Les Hauts de Chabannes Lot. Les Hauts de Monistrol

Route de Chabannes Route des Villettes Rue du Calvaire Rue du Coutelier

#### Bureau n°6: Maison des associations

A rue des Ovides

A rue du Mont Al Honoré Daumier Allée Alphonse Daudet

Allée de la Souchonne Allée Frédéric Mistral

Allée M. RAVEL Av. des Mouettes

Avenue Charles de Gaulle Avenue de la Catalogne

Avenue de la Libération (côté Pair)

Avenue du Général Leclerc Avenue Général Leclerc Avenue Georges Clémenceau

B R. Emile Littré
Bat 3 Groupe Pasteur

Bat 6C Avenue Charles de Gaulle Bat. Le Vulcain – rue V. Charrat

Bat. De Vulcant – I Bd d'Auvergne Bd Raoul Duval Bd du Mazel Bd Jules Janin C rue Montesquieu

Chemin des Alouettes Chemin de la Borie Chemin de Pegrenas Chemin des Ages Chemin des Ardennes

Chemin des Souchonnes

Cortes

Faubourg Carnot

Les Souchonnes

Lieu-dit Bruyeres de Veyrines

Lieu-dit Espinasse Lieu-dit La Borie

Lieu-dit La Champravie Lieu-dit La Croix St Martin

Lieu-dit La Grangette Lieu-dit La Perrière Lieu-dit La Pinède

Lieu-dit La Souchonne Lieu-dit Le Grand Solignac

Lieu-dit Le Moulin à Vent Lieu-dit Le Petit Solignac

Lieu-dit Les Ages Lieu-dit Les Gouttes Lieu-dit Les Hyvernoux

Lieu-dit Les Hyvernoux Bas Lieu-dit Les murs de Paulin Lieu-dit Les Sagnes de Paulin

Lieu-dit Maisonneuve Lieu-dit Ollières

Lieu-dit Paulin Lieu-dit Perpezoux Lieu-dit Peygrenas

Lieu-dit Pont de Chazeau

Lieu-dit Tirepeyre Lieu-dit Les Vachères Lieu-dit Veyrines

Lieu-dit ZI de Chavanon

Lot. Le Blanchard

Lot. Les Terrasses des Ages

Résidence Le Carnot

Résidence Le Vulcain

Rochepaille Rue André Audoli Rue Antoine Roche

Rue Aristide Briand

Rue Badiou

Rue de Charbonnel (côté impaire

n°1 – côté pair du 2 au 20)

Rue de la Marche Rue de la Montat Rue de l'Herbret Rue de Tardy Rue de Roses Rue des Teinturiers Rue Dr Charcot Rue du 86ème RI

Rue du 86ème RI Rue du Dauphiné Rue du Moulin à Vent

Rue du Pdt Salvador Alliende

Rue Elysée Reclus Rue Hauts Noyers Rue Iserable

Rue Jean Baptiste David

Rue Jean Jaurès Rue Jeanne d'Arc Rue Larionov Rue Monge Rue Montesquieu Rue Moulin à Vent

Fayon Lotissement Beau site Rue Pasteur Galerie Baladins Lotissement Les Tennis Rue Pointe Cadet Grazailles Les Pins 15 rue Buffo Ouillas Rue Richelandière HLM du Moulin à Vent Place de la Fontaine Rue Saint Antoine Impasse de la Souchonne Place du 19 mars 1962 Rue Vieille Charrat La Providence Place du Prévescal Saint Marcellin Le Carnot Poste restante Scie Chomouroux Le Hameau des Souchonnes Quartier de Brunelles Trevas Le Puits des Souchonnes R. Léon Lamaiziere Villa Leclerc Le Vourze R. Marcel Sambat ZA La Borie Les Bruyeres de Veyrines R. Vaillant Coutur Les murs de Paulin Résidence la Cascade Les Sagnes de Vachères Résidence La Madeleine

#### COMMUNE DE RETOURNAC:

- Bureau n°1 : A à G

- Bureau n°2 : H à Z

#### COMMUNE DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY:

- Bureau n°1 : A à G

- Bureau n°2 : H à Z

# ${\tt COMMUNE\ DE\ SAINT-FERREOL-D'AUROURE:}$

BUREAU 1		
Chemin Bazan	Allée des Chevreuils	L'Ouche
Impasse Bel Air – Passage Bel Air	Impasse des Lilas	Lotissement La Plaine
Rue Catherine Courbon	Impasse des Maisonnettes	Lotissement Le Bellevue
Place d'Auroure – Chemin	Allée des Quatre Vents	Lotissement Le Belvédère
d'Auroure	Chemin des Rosiers	Lotissement Le Mont
Rue d'Auvergne (côté impair)	Chemin des Sources	Lotissement Les Amandine
Rue de Firminy (côté pair)	Chemin des Violettes	Lotissement Les Blés Dorés
Impasse de la Cabane d'Auroure	Chemin du Bourgeat	Lotissement Les Bleuets
Chemin de la Chapelle	Chemin du Cimetière	Lotissement Les Castors
Chemin de la Chaux	Chemin du Gault	Lotissement Les Châtaigniers
Chemin de la Chazalière	Impasse du Calvaire	Lotissement Les Genêts
Chemin de Nizieux	Impasse du Réservoir	Lotissement Les Sapins
Rue de Saint Didier	Rue du Mont	Lotissement Plein Soleil
Rue Denis Peyrard	Chemin du Rochain	Lotissement Les Merisiers
Chemin des Aubépines	Chemin du Verger	Lotissement La Chaux
Chemin des Biches Nizieux	Chemin du Vieux Puits	Le Hameau du Gault
Chemin des Châtaigniers	Michalon	

BUREAU 2		
VILLENEUVE	Rue du Bourg	Allée des mésanges
	Chemin des Barabans	Allée des colombes
MONTAUROUX	Rue de l'Ouest	Impasse des Etourneaux
Impasse de Montauroux	Lotissement Bois Soleil	
Chemin de Montauroux	Rue Mathieu Pichon	Le Coulon
	Le Paraboin	Chemin du Coulon Haut
VARAN	Rue du Nord	Chemin du Coulon
Impasse de Varan	Rue du Paraboin	
Chemin de Varan	Rue du Petit Bois	Rue de Firminy
Chemin du Garay	Lotissement du Petit Bois	Côté impair 1 coiffure – 1519 Merl
Chemin des Eyvers	Impasse du Petit Bois	Impasse de la Trésande
·	Place de l'Eglise	Impasse Louis Martin Binachon
LA FAYETTE	Passage de l'Eglise	Lotissement la Porte du Velay
Place de Lafayette		Z.A. Terres de Villeneuve
Chemin de Lafayette	Place des droits de l'homme	Z.A. Velay Auvergne
Chemin du Gour de l'âne	Impasse du Cloutier	Z.A. La Sagne
Chemin de la Tour d'Oriol	Impasse fleurie	Rue des Mélèzes
Chemin de la Mine	Impasse Pierre-Macardier	Lotissement le Bosquet
Impasse de l'Adret	Lotissement la côte les bruyères	Lotissement le Prévert
Chemin de l'Adret	Allée des martinets	Lotissement les Epicéas
Impasse de la Claire	Allée des rossignols	Lotissement la Pinède
•	Allée des chardonnerets	Lotissement le Chêne
LE PIEMONTOIS	Allée des palombes	
Chemin de le Borie	Impasse des fauvettes	Rue d'Auvergne
Chemin de la Roche	Alles des roitelets	Côté pair 28 Guesné – 268 Legros
Chemin du Piémontois	Chemin des geais	Impasse d'Auvergne
Impasse du Piémontois	Rue des perdrix	
Chemin de la Sagne	Allée des hirondelles	
Rue du 19 mars 1962	Impasse des Alouettes	

# COMMUNE DE **SAINT-JEURES** :

Bureau de Saint Jeures		
Le Bourg	Bois de Chazeaux	La Jeanne
Les Augiers	Pouzols	Le Fort
Les Ribeyres	Les Deux Raves	Les Cros de Charbonnières
Le Villaret	Ribatou	Le Bru
Les Crozes	La Rochette	Le Champet
La Grangette	Le Sagnat	La Bourlaratte
La Croix de Pierre	Louette	Galatier
Laprat	La Métairie	Le Rochain
Le Fraisse	Charbonnières	Le Calvaire
La Bruyerette	Mazard	Gerenthes
La Chomette	Montcendraut	La Croix de Chapelon
Vareilles	Chantouzel	Grousson
Pélinac	La Gaillarde	Fromental
Dagonnier	Bourrel	L'Abelou
Les Changeas	Les Moulins	Darraire
Rioumazel	Chazeaux	

Bureau de Freycenet			
La Bonne Mariotte	Combe Martin	La Scie	
Laval	Couquet	Fauritte	
Le Fourezon	Bonnefonds	La Besseat	
Madelonnet	Le Biart	Moïse	
Salcrupt	Les Gardes	Les Hostes	
Rambaud	Lotissement Les Bises	Aleysson	

## COMMUNE DE **SAINT-JUST-MALMONT**:

BUREAU 1 : Salle Polyvalente		
Allée de la cure	Lt Cheynet – rue du stade	Rue des droits de l'homme
Allée de la rubanerie	Passage du Boulodrome	Rue des fleurettes
Allée des tilleuls	Place des victimes de la	Rue des frères
HLM du centre	déportation	Rue du Bas Vernay
Impasse de la Pommardière	Place Marie-Louise Deguillaume	Rue du Centre
Impasse de la toune	Place Moulin Prugnat	Rue du 8 mai
Impasse de l'Echapre	Route de Jonzieux	Rue du marais
Impasse de l'éternité	Route du Velay	Rue du Nord
Impasse des Lys	Rue Bayon	Rue du Pré du bourg
Impasse des pivoines	Rue de Firminy	Rue du stade
Lieu dit Les Sagnes	Rue de la tour	Rue Jean-Baptiste Jourjon
Lotissement Cheynet	Rue de l'église	Rue Nationale
Lotissement du pré du bourg	Rue des AFN	Rue Pasteur
	Rue des APG 39/45	

s tisserands vallon verger eille Chamarèche rzelier Palle bois de Sarret Fangeat	Lotissement le Sarret Lotissement les érables Lotissement les eversets Lotissement les Mottes Lotissement l'orée du bois Lotissement Plein Soleil Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
verger eille Chamarèche rzelier Palle bois de Sarret	Lotissement les eversets Lotissement les Mottes Lotissement l'orée du bois Lotissement Plein Soleil Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
eille Chamarèche rzelier Palle bois de Sarret	Lotissement les Mottes Lotissement l'orée du bois Lotissement Plein Soleil Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
Chamarèche rzelier Palle bois de Sarret	Lotissement l'orée du bois Lotissement Plein Soleil Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
rzelier Palle bois de Sarret	Lotissement Plein Soleil Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
Palle bois de Sarret	Lt plein sud – la chamarèche Place de la Chamarèche
bois de Sarret	Place de la Chamarèche
<sup>P</sup> angeat	Diago dan larram dibuan
·	Place des lavandières
Fau	Route de Bruchères
ont Servier	Route de Cotevieille
t Brun	Route de la Chamarèche
t Cote Vieille	Route de Larzelier
t la prairie	Route du Fangeat
•	Route du Fau
	Route du Sambalou
	Route du Sarret
	t Cote Vieille t la prairie

Allée du rocher	Lieu-dit les pins	Lotissement Saint-Roch
Chemin de la Ratelière	Lieu-dit Rambert	Place du Platou
Chemin des sources	Lieu-dit Riopaille	Rue de la Serve
Impasse des roses	Lieu-dit Talatay	Rue de Riopaille
Impasse des taillis	Lieu-dit Toulin	Rue des potagers
Impasse du Platou	Lotissement la ratelière	Rue traversière
Lieu-dit la ratelière	Lotissement le Pêcher	ZA Font de Loup
Lieu-dit le petit roure	Lotissement les Hauts de	ZA La Garnasse
Lieu-dit le Play	Riopaille	

BUREAU 4 : Salle des Seniors - Malmont		
Allée de Bonnefonds	Lieu dit la Sagne de Malmont	Lieu dit les petites fraches
Allée de la falaise	Lieu dit L'aube	Lieu dit Moulin Canet
Allée de la Pierre Brune	Lieu-dit l'aubépine	Lieu dit Portafaix
Allée des peupliers	Lieu dit le Bois d'Etat	Lieu dit Sainte-Croix
Allée des Taillas	Lieu dit le bouchet	Lt le clos de Malmont
Allée du docteur Besquet	Lieu dit le buis	Route du Cotonas
Allée du grand garay	Lieu dit le Clos	Rue Chanoine Paulin
Allée du lavoir	Lieu dit le Cottelage	Rue de la Vialle
Lieu dit Bafoy	Lieu dit le Cotonas	Rue du plateau
Lieu dit la Cour	Lieu dit le Creux	Rue du Preynat
Lieu dit la Garde	Lieu dit le moulin des sagnes	Rue François Brun
Lieu dit la Massardière	Lieu dit les Cotes du barrage	Rue Pierre Moulin
Lieu dit la Roche	Lieu dit les grandes fraches	Village de Malmont

## COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DE-LIGNON

#### **BUREAU 1 : Mairie** (RDC – salle des mariages)

Ouest de la RN 88 – bourg en partie – Sud

Ranc – Roure – Poux – Cublaise ouest – Croix de l'arbre – Bouillou – Bouchet – Lachamp – Chabanneries – Loucéa – Esclunes – La Faye – Le Pré – Maubourg sud – Chatelard – La Faurie – Les Yverras

#### Village de Ranc

#### Village du Roure

- route du ramel
- chemin du plat
- route de l'Envers
- route du roure

#### Village du Poux

- impasse de la Pal
- Impasse de la Fonza
- Route du poux

# Village de Cublaise (à l'ouest de la RN88)

- rue des pêchers (à partir du pont de cublaise)
  - route de Napoléon
  - Sert

#### Croix de l'arbre

- montée de la croix de l'arbre
- chemin des listes

#### Bouillou

- chemin de bouillou
- rue du Bouchet
- rue des jardins familiaux
- impasse des jardins

#### Bourg par Lachamp

- rue de lachamp (côté sud)
- place de chevalier
- rue de l'école
- rue Saint Joseph
- rue de la paix
- rue nationale de place de

# l'église à l'usine Farissier (côté ouest)

- place du Prénat
- place Eugène Chapon
- passage de la croix

#### Les Chabanneries

- rue des Chabanneries
- chemin des platous
- chemin des bruyères
- chemin du mariou
- lotissement du Mariou
- chemin de la plaine
- rue des châtaigniers
- chemin de lapinte

## Village de Loucéa

- impasse du soleil couchant
- chemin de faure
- route de vaumaison
- route du suc
- place communale

#### Village du Pré

- impasse du berger
- route des noyers

#### La Faye

- impasse de la Faye
- rue de la Faye
- route de la roche des morts
- impasse de la roche des morts

#### Village de Maubourg

- rue du saut (côté sud)
- communal de broulet (côté est)
- rue du château
- route de la Faurie
- chemin des Vistres (côté sud)
- rue de la marquise
- rue des sources
- chemin des combes
- chemin de la maman
- chemin de mazard

## Village de la Faurie

- rue des bachats
- impasse Mirabeau
- impasse de la croix
- chemin de grangiroux
- chemin des crédues
- chemin des credues

- rue des garêts	- rue de la vialle - rue de la béate	Village des Yverras - rue du bal des neiges
Village du Bouchet	- chemin des lauriers	- route des yverras
- rue de Ranc	- avenue du 8 mai	
- rue de Montjuan	- chemin de lajoue	Le Montelly
- rue des coins	- rue des glycines	Châtelard
- place du communal	- rue des alsaciens	Le Suc des garnasses
- Lotissement le pré du four		Les Barrys
- rue des vignes	Village d'Esclunes	
- rue du Fraisse	- route d'esclunes	
- rue des ombres	- impasse d'esclunes	
-rue de la Croix		

#### COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DE -LIGNON

# **BUREAU 2: salle Lachamp**

## Au nord est de la RN 88 Pont de Lignon - Cublaise est - bourg - la Marche - la Bassevialle - Sabot - le Saut -Maubourg nord

Village de Pont de Lignon	
- rue des René	

- route de confolent

## Village de Cublaise (à l'est de la RN88)

- chemin de Toupy
- rue des pêchers (à partir du pont de cublaise)
- chemin des marronniers
- impasse fleurie
- rue des clots
- rue du verger
- chemin des peupliers
- chemin de l'assemblée
- rue de la lavande
- rue principale
- route de pont de lignon
- chemin de la Côte
- chemin de Lou Prat
- chemin de la Borie
- chemin des îles

#### Bourg en partie

- rue de Chazelet
- rue du grand pré
- rue Victor Robin
- rue Claudius et Albert Reymond
- rue nationale (du n°1 à la place de

#### l'église des 2 côtés)

- rue de lachamp (côté nord)
- rue nationale (de place de l'église
- à l'usine Farissier côté est)

#### La Marche

- rue Marcel Crépon
- rue Pierre Favier
- rue de la Marche
- rue des tavernes
- place Jean Souchon
- rue du Tachon
- rue des Bleuets

#### La Bassevialle

- rue Roger Oudin
- rue de la Bassevialle
- rue de la coufinée
- chemin de roussilles
- chemin de bourbous

#### Secteur Sabot

- route du stade
- rue de Presles
- rue de Sabot
- rue des pinatous
- rue du Moulinet
- rues étivaux
- rue du petit bois

#### Le Saut

- chemin de Maubourg
- rue de la garenne
- rue du saut (côté nord)
- communal de broulet (côté

#### ouest)

- chemin de Vistres (côté nord)

# COMMUNE DE SAINT-PAL-DE-MONS

BUREAU 1 : Mairie – Salle de vote		
Le Bourg et sa périphérie	Rue Saint Paul	Nouvelle Rue
	Rue de l'Ecole	Espinasse
Rue Saint Régis	Rue des Prairies	La Fayolle
La croix du détour	Rue du Soleil	La Ponte
Rue de Bartou	Rue du 19 mars	La Pouyat
La Tourelle	Rue du Pontonnet	Le Bouchat
Le Levant	Montée des Lilas	Le Bruyères
La Rivoire	Rue des Cévennes	Les Ecureuils
Rue du Presbytère	Rue du Stade	Les Margots
Place Saint Marcelle	Place du Suc	Route de la Gare
Lotissement Les Jardins	Rue Centrale	
Place de l'Église		

BUREAU 2 : Mairie – Salle de vote		
Les Hameaux	La France	Les Amatis
	La Pervenchère	Les Bruyérettes
Bel Air	La Roche	Les Mâts
Bellevue	La Trappe	Les Meynis
Bonnefonds	La Troupe	Le Vertuchat
Boscalichet	La Vialatte	Les Pinatelles
Champroc	Lachamp	Les Saint-Martins
Chanteloube	Le Buisson	Lichemialle
Courtanne	Le Cerisier	Montsignour
Culperoux	Le Cluzel	Orcines
Flaminges	Le Grand Garret	Prunières
Fontlas	Le Jartot	Rochefayard
Fruges	Le Pont de la Vache	Rue du Bois de Nice
Jourdy	Le Roule	Sagnecroze
La Bruyère	Le Roure	Terrières
La Charatte	Le Vivier	Tirvolet
La Collange	Le Vourze	Vial
La Crapaudière		Villedemont
La Faye		ZA Les Pins

# COMMUNE DE **SAINTE-SIGOLENE** :

BUREAU 1 : salle sous-sol de la mairie		
Saint Romain le Bas	Les Combes	Résidence Foch
Bonnefont	Chalet de Cornassac	Rue de la Fontaines
Boucherolles	Avenue Eugène-Cornillon	Ilot du Garay
Venelle de la boucle	Le Cosmos	Le Bois de la Garde
Chanibeau	Rue Charles Dupuy	Le Suc de la Garde
Lotissement Chanibeau	Le Clos de l'Etang	Rue Sergent Garnier
Le Pont de Chazeaux	Chemin de Fey	Lotissement Les Genêts
Les Chenets	Fey	Chemin de Huelles
La Collange	Les Pailles – Chemin de Fey	La Janouissaire
Lotissement la Collange	Place Maréchal Foch	Rue Lieutenant Januel

BUREAU 2 : salle sous-sol de la mairie			
Impasse Jeanne d'Arc	Voie Anne-Fauriel	Lotissement la Prairies	
Chemin de l'Aulanière	Lotissement Les Genêts Fleuris	Le Réservoir	
Rue Saint Austrégésile	La Croix de Fruges	Pont de Reveyrolles	
Fauboug St Barthélemy	Le Bois de Fruges	Reveyrolles	
Le Soulier Bas	Le Petit Fruges	Route de Reveyrolles	
Les Beaux	Lotissement la Croix de Fruges	Cité les Roches	
Chemin de Bellevue	Lotissement Le Bois de Fruges	Foyer Les Roches	
Le Calvaire	Le Got	Les Roches	
Rue du Calvaire	Les Gouttes	Route des Roches	
Lotissement la Clé des Champs	Place du 8 mai 1945	La Croix de Saint Romain	
Les Trois Croix	Le Mont	Le Saint Romain	
Crouze-Mouton	Route du Mont	Les Sagnes	
HLM la Croze	Lotissement Les Boutons d'Or	Lotissment les Sagnes	
HLM la Cumine	Peybessoux	Beau site	
La Cumine	Le Peychier	Lotissement Beau soleil	
Patural de la Cumine	Route du Peycher	Lotissement les Violettes	
Lotissement Les Blés Dorés	Peyrelas	La Ponchardière	
Cité les Erables	Route de Peyrelas	Route de la Ponchardière	

BUREAU 3 : maison de la musique				
Rue Notre Dame des Anges	Lotissement La Clairière	Rue Fayard Guillaumond		
Résidence Athéna	Les Combeaux	Le Soulier Haute		
Les Bachats	Chemin du communal	Bel Horizon		
route des Bachats	La Drey	Lotissement Bel Horizon		
Le Belvédère	Allée des Flachères	Lotissement les Jardins		
Rue du Belvédère	HLM les Flachères	HLM La Chaud		
Lotissement L'Orée du bois	Impasse des Flachères	HLM Lachaud		
Chemin des Bruyérettes	Le Suc des Flachères	LACHAUD		
Les Bruyérettes	Rue des Flachères	Lotissement La Chaud		
Chambeaux	Rue du Suc des Flachères	Place Général Leclerc		
Route des Chambeaux	Lotissement La Flacheyra	Malbec		
Lot Domaine de Chambeaux	Lotissement le Garay	Saint Martin		
La Champagne	La Garna	Impasse du Meyrat		
Lot La Croix de la Chaux	Lotissement la Garna	Mondar		
Le Cheyne	Route de la Garna	Impasse de la Paix		
Le petit Cheyne	La Guide	Rue de la Paix		

BUREAU 3 : maison de la musique				
Les Palles Lotissement les Paturaux	Lot La Roche des Taillas Parc d'activité des Taillas	Grand-Champ Lotissement Grand-Champ		
Chemin de la Peyrousse	Route des Taillas	La Peyrière		
Lotissement Les Peupliers	Lot les 4 vents Chemin du Bois de Jax	Le Villard Les Chazeaux du Villard		
La Peyrousse Le Prévert	Le Bois de Jax	Les Chazeaux du vinard Le Télégraphe		
Rue de Saint Didier	Lotissement Le Bois de Jax	Lotissement Le Soleil Levant		
La Roche des Taillas Les Taillas	Lotissement le Merisier	Malachelle		

BUREAU 4 : maison de la musique				
Chemin de la Batie	Grangeneuve	Le Pinet		
HLM La Batie	Jarnioux	Lot du stade – route du Pinet		
La Batie	Le Bois de Jarnioux	Route du Pinet		
Route de la Batie	Route de Jarnioux	Cité les Pins		
Les Buissonnets	Avenue Lafayette	Le Prat		
Chemin de la Carrière	Résidence Lafayette	Le Queyrat		
Lot Les Cèdres	Lotissement Lebré	Route du Queyrat		
Cenoux	Lebré	Résidence Sigolène		
Rue de Cenoux	Lotissement les Lilas	Quartier Robin		
Ruelle du Chansou	Avenue de Marinéo	Chemin de la Roue		
La Croix de Chauvy	Lot Le Martouret – La Batie	La Roue		
Lotissemnt les Chênes	Lotissement le Petit Martouret	La Sagne		
Cherblanc	Chemin de Messignac	Lotissement La Sagne		
Chemin de Cheyroux	Le Meynis	Place Jean Salque		
La Croix de Chovet	Chemin de Mialaure	La Souche		
Le Chovet	Le Monteil	Complexe sportif		
Lotissement La Croix de Chovet	Le Montillon	avenue du Stade		
Lotissement le Petit Clos	Cité Paradis	Lot du Stade		
Le Garay de Cornassac	Paradis	Cité plein Sud		
Lotissement le Crêt	Rue des Passementiers	Lotissement Plein Sud		
Les Dreyttes	Pealey	Lotissement les Tilleuls		
Cité la Fontaine	Chemin du Petit Peyre	Chemin de la tuilerie		
Lot le Clos de la Fontaine	Le Petit Peyre	Vaubarlet		
Rue de la Gendarmerie	Ilot du Pinet	Route d'Yssingeaux		
Chemin de Grangeneuve				

#### COMMUNE DE TENCE:

Salle multifonctionnelle - 6 rue Saint-Agrève - Tence :

- Bureau 1 : par ordre alphabétique de la lettre A à la lettre G incluses
- Bureau 2 : par ordre alphabétique de la lettre H à la lettre Z incluses

## Ancienne école de Chaumargeais :

- Bureau 3 : villages de Chaumargeais, Pin, Pleyne, Reboulet, Chomettes, Istor, Les Barraques de Fournet, Les Champs, La Rama, La Beauche, La Pomme (pour partie).

#### COMMUNE D'YSSINGEAUX:

Bureau 1: A à C

Bureau 2 : D à K

Bureau 3: LàQ

Bureau 4: RàZ

# 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2019-08-12-003

arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2019-120 du 12 août 2019 portant autorisation d'organiser une manifestation sportive motorisée, de type course de stock-car, le dimanche 1er septembre 2019 sur la commune de Roche-en-Régnier



#### PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau de la Réglementation et des Élections

# Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2019-120 du 12 août 2019 portant autorisation d'organiser une manifestation sportive motorisée, de type course de stock-car, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019 sur la commune de Roche-en-Régnier

Le préfet de la Haute-Loire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 414-4 et R 414-19 à R 414-26;

Vu le code de la route ;

Vu le code du sport, notamment ses articles R 331-18 et suivants et L.312-12 et suivants ;

**Vu** le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatifs aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret du Président de la République du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Nicolas de MAISTRE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°BRHAS 2017/47 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2019-62 du 29 mai 2019 portant délégation de signature à Monsieur Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016 relatif aux prescriptions applicables à la protection contre l'incendie des bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues ;

**Vu** l'arrêté départemental n°CR-2019-07-11-a du 11 juillet 2019 interdisant temporairement le stationnement sur la routes départementales n°9 ;

**Vu** l'arrêté municipal du 18 avril 2019 de la commune de Roche en Régnier réglementant la circulation sur les voies communales n°7 et 15 ;

**Vu** la demande présentée par Monsieur Guillaume CHAM, président de l'association "Stock-Cars Club du Tricastin" sise la Fourcherie 43200 Bessamorel, en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019 entre 8h00 et 20h00, une manifestation sportive motorisée, de type course de stock-car, sur le territoire de la commune de Roche-en-Régnier au lieu-dit Combres ;

**Vu** la mise à disposition par leurs propriétaires des parcelles cadastrées n°53, 54 55, 56, 58, 59, 60, 296, 297, 300 et 301au profit de l'organisateur, en vue de la tenue de la manifestation ;

**Vu** le règlement de la fédération française des sports mécaniques originaux, et l'enregistrement de l'épreuve sous la licence d'organisation n° 19054 en date du 13 mars 2019 ;

Préfecture de la Haute-Loire 6, avenue du Général de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40

Courriel: prefecture@haute-loire.gouv.fr - Site internet: www.haute-loire.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 (fermeture à 16H00 le vendredi)

Vu le règlement particulier de l'épreuve, ainsi que l'ensemble des pièces jointes à la demande susvisée;

**Vu** l'attestation d'assurance délivrée à l'organisateur par l'agence Hilaire/Rivoire/Alvès Assurances, au titre du contrat n° 10480119504/AmsRé ;

Vu l'attestation de présence du docteur Alexandru BRAGARU;

**Vu** l'attestation de mise à disposition de deux ambulances avec équipage, établie par la société Ambulances Taxis SJ2M ;

**Vu** la convention, relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours, signée entre les organisateurs et l'Association Départementale de Protection Civile de l'Ardèche (ADPC07), association agréée de sécurité civile ;

Vu l'avis favorable du maire de Roche en Régnier ;

**Vu** la mise à disposition par leurs propriétaires des parcelles cadastrées n°53, 54 55, 56, 58, 59, 60, 296, 297, 300 et 301au profit de l'organisateur, en vue de la tenue de la manifestation ;

Vu les avis favorables du commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Loire, de la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Loire, du directeur départemental des territoires de la Haute-Loire, du directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire et du président du conseil départemental de la Haute-Loire;

**Vu** l'avis favorable de la formation spécialisée en matière d'épreuves et compétitions sportives de la commission départementale de la sécurité routière, réunie le 9 juillet 2019 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire :

## ARRÊTE

#### Article 1:

Monsieur Guillaume CHAM, président de l'association "Stock-Cars Club du Tricastin" sise la Fourcherie 43200 Bessamorel, est autorisé à organiser, le dimanche 1 er septembre 2019, entre 8h00 et 20h00, une manifestation sportive motorisée, de type course de stock-car, sur le territoire de la commune de Roche-en-Régnier au lieu-dit Combres, conformément à l'itinéraire et au programme définis dans le dossier de demande d'autorisation déposé en préfecture.

Le nombre total de participants pouvant prendre part à la manifestation est arrêté à 75 maximum.

Le nombre maximum de véhicules présents simultanément sur la piste est fixé à 25.

#### Article 2:

En application de l'article R.331-27 du code du sport, la présente autorisation ne prendra effet que lorsque les organisateurs auront transmis une attestation écrite précisant que l'ensemble des prescriptions mentionnées dans l'arrêté préfectoral ont été respectées.

Cette attestation devra être adressée, <u>avant le début des épreuves</u>, au Centre d'Opérations et de Renseignements (C.O.R) de la gendarmerie du Puy-en-Velay, par fax (04 71 04 52 99) ou courriel (corg.ggd43@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

#### **Article 3:**

Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte application des dispositions des décrets et arrêtés précités, ainsi que des mesures de protection et de secours suivantes, arrêtées par la commission départementale de la sécurité routière et les services chargés de la surveillance de la circulation.

En sus du règlement particulier, le règlement de la fédération française des sports mécaniques originaux devra être appliqué.

Les organisateurs devront prendre toute mesure utile pour assurer la sécurité des concurrents, des spectateurs et des usagers de la route.

#### Article 4:

#### SÉCURITÉ - INCENDIE

#### Dispositif général:

L'organisateur prendra toutes mesures utiles pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes sur la manifestation.

Les zones de parking seront suffisamment matérialisées avec une signalisation parfaitement compréhensible par le public, ne pouvant donner lieu à toute mauvaise interprétation.

Le respect des mesures de sécurité (barrières, signaleurs, cibistes, ravitailleurs...) est à la charge de l'organisateur et devra être conforme à ce qui est prévu.

L'organisateur sera tenu de respecter l'arrêté préfectoral n° SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016 relatif aux prescriptions applicables à la protection contre l'incendie des bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues.

Un moyen de lutte contre l'incendie devra être disponible. Les postes de commissaires seront équipés d'extincteurs portatifs.

#### Sécurité des concurrents :

Les participants doivent respecter les règles élémentaires de prudence.

Des commissaires de course, munis d'un gilet réflectorisé (jaune ou orange fluo) marqué « COURSE » et porteurs individuellement d'une copie du présent arrêté, seront placés à vue sur l'ensemble du parcours. Ils seront situés dans des zones hors risque et à intervalles réguliers.

Tous seront en liaison permanente avec le directeur de course afin de signaler tout incident ou urgence et en permanence aptes à arrêter la compétition en cas d'incident. Les postes de commissaires seront équipés d'extincteurs portatifs.

L'organisateur sera tenu de respecter l'arrêté préfectoral n° SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016 relatif aux prescriptions applicables à la protection contre l'incendie des bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues.

Il disposera sur l'ensemble de la manifestation de 15 extincteurs poudre ABC 9 kg, fournis par la société DESAUTEL à Saint-Etienne (42).

#### Sécurité des spectateurs :

# La présence de spectateurs, hors des emplacements prévus par les organisateurs, est formellement interdite.

L'organisateur prendra les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité du public qui doit être maintenu à 20 mètres de la piste à l'aide de barrières « Vauban » ou équivalent. Les emplacements du public seront clairement identifiés et balisés :

- ces zones devront être closes côté piste et se situer en surplomb de celle-ci ou protégées par un obstacle naturel ou derrière des barrières assez hautes pour contenir le public sans présenter de danger pour les concurrents. Elles peuvent être renforcées par des ballots de paille ou tout autre dispositif analogue ;
- si le public est admis dans des parties surplombant la piste, une barrière de retenue devra être installée ;
- les zones dangereuses, situées au même niveau ou en contrebas de la piste, seront interdites au public et signalées ;
- la structure organisatrice sera chargée d'en interdire l'accès.

Afin d'informer les visiteurs et les usagers de la route du déroulement de la manifestation, l'organisateur mettra en place une signalétique adaptée, notamment à proximité des accès à la manifestation.

Des barrières seront mises en place aux endroits appropriés, notamment pour canaliser et contenir le public, et afin que celui-ci ne puisse accéder à une zone susceptible de le mettre en danger.

Si les effectifs et impératifs du moment le permettent, un service normal de gendarmerie sera commandé sur le site. Aucun service d'ordre ne sera mis en place.

#### CIRCULATION - SERVICE D'ORDRE

Les prescriptions de l'arrêté du Département de la Haute-Loire, comme celui de la commune de Roche en Régnier, ci-annexés et relatifs à la route départementalen n°9 et aux voies communales n° 7 et 15, seront appliquées et respectées.

Aucun stationnement en bordure des routes départementales ne sera autorisé. Des parkings en nombre suffisant seront prévus par les organisateurs de part et d'autre de l'épreuve.

La mise en place, la gestion ainsi que la maintenance de la signalisation relative à la circulation et au stationnement seron à la charge des organisateurs de cette manifestation sportive.

Toutes dispositions nécessaires suuplémentaires pourront être prises par le maire de la commune concernée par la manifestation.

Le service d'ordre sera assuré par les organisateurs et sous leur responsabilité, sans qu'en aucun cas, celle de l'État, du département et des communes puisse se trouver engagée.

Si les effectifs et impératifs du moment le permettent, un service normal de gendarmerie sera commandé principalement dans le but d'effectuer une surveillance aux abords de la manifestation, pour la protection des biens et des personnes.

#### Article 5:

#### DISPOSITIF ET MOYENS DE SECOURS

Les organisateurs mettront en place les moyens de secours suivants :

- > un médecin (docteur Alexandru BRAGARU),
- ≥ 2 ambulances et leurs équipage respectifs (Ambulances Taxis SJ2M),
- > un dispositif prévisionnel de secours de type petite envergure assuré par l'Association Départementale de Protection Civile de l'Ardèche (ADPC 07), association agréée de sécurité civile.

Le responsable du dispositif de secours assurera l'interface entre l'organisateur et les moyens publics pour tout ce qui relève du secours aux personnes. Il lui appartiendra, dès son arrivée, de prendre contact avec le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S) de la Haute-Loire (tél. 04 71 07 03 18), et de le tenir informé du déroulement de la manifestation et de la levée du dispositif.

En cas de nécessité de mise en œuvre des moyens sapeurs-pompiers, le directeur du service départemental d'incendie et de secours ou son représentant, assurera sous l'autorité du préfet, en liaison avec le sous-préfet de permanence, le commandement des opérations de secours.

Les organisateurs veilleront à ce que les accès aux divers sites de l'épreuve soient libres en toutes circonstances, de façon à faciliter la circulation des engins de secours.

Le service départemental d'incendie et de secours sera habilité, en cas de force majeure, à utiliser les divers axes routiers privatisés à l'occasion de la manifestation.

Il disposera sur l'ensemble de la manifestation de 15 extincteurs poudre ABC 9 kg, fournis par la société DESAUTEL à Saint-Etienne (42).

#### Article 6:

## <u>ENVIRONNEMENT – TRANQUILLITÉ PUBLIQUE</u>

La manifestation se déroule sur des parcelles privées, à une distance relativement éloignée du site Natura 2000 le plus proche.

Les organisateurs sont chargés de veiller au respect de l'environnement par l'ensemble des personnes présentes sur les zones de la manifestation.

Dès la fin de la manifestation, les organisateurs procéderont au retrait de la signalétique et à la remise en état des lieux. Ces opérations concerneront l'ensemble des espaces ayant accueilli la manifestation sportive et les spectateurs.

Les organisateurs devront s'assurer du respect de la tranquillité publique, notamment en matière de bruit

Les organisateurs veilleront au respect et à la protection des propriétés privées (propriétés, champs, prés,...).

Aucune inscription (peinture, divers) ne sera apposée sur le domaine public ou ses dépendances (chaussées, bornes, arbres, supports de signalisation ...).

Toute dégradation du domaine public ou de ses dépendances sera à la charge des organisateurs.

Dans le cas où le passage des concurrents occasionnerait des dégâts (boue, terre...), la chaussée et les accotements des voies empruntées seront remis en état aux frais des organisateurs.

En fin de manifestation, le nettoyage et la remise en état des lieux seront à la charge des organisateurs.

Ces opérations concernent la chaussée et les accotements des routes départementales concernées par la course, mais aussi l'ensemble des espaces ayant accueilli la course et les spectateurs.

Le jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit.

Les organisateurs devront s'assurer du respect de la tranquillité publique. Ils veilleront au respect et à la protection des propriétés privées (propriétés, champs, prés,...). Nul ne pourra, pour suivre la compétition, pénétrer ni s'installer sur la propriété d'un riverain sans l'agrément formel de celui-ci.

#### Article 7:

Les frais inhérents à la mise en place de la signalisation, ainsi que la fourniture du dispositif de sécurité et de protection du public sont à la charge de l'organisateur.

#### Article 8:

L'autorisation de l'épreuve pourra être reportée à tout moment, sous réserve du respect des prescriptions du présent arrêté, notamment par le directeur de course, s'il apparaît que les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou que l'organisateur, malgré la mise en demeure qui lui en aurait été faite par l'autorité administrative ou ses représentants qualifiés, ne respecte plus ou ne fait plus respecter par les concurrents, les dispositions que le règlement particulier de la manifestation prévoyait en vue de la protection du public ou des concurrents. Les autorités compétentes devront être tenues informées de tout report décidé par l'organisateur.

#### Article 9:

En tout état de cause, la présente décision ne vaut pas autorisation d'utiliser des haut-parleurs fixes ou mobiles à l'occasion de la manifestation.

#### Article 10:

L'État ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de manquement, par l'organisateur, aux obligations de sécurité fixées par le présent arrêté.

#### Article 11:

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, le maire de la commune de Roche-en-Régnier, le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Loire, la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Loire, le directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire et le président du conseil départemental de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont un exemplaire sera notifié à Monsieur Guillaume CHAM, président de l'association Stock-Cars Club du Tricastin, titulaire de la présente autorisation.

Au Puy-en-Velay, le 12 août 2019

Pour le préfet, et par délégation, le secrétaire général

Signé

Rémy DARROUX

Voies et délais de recours –

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.